

IL REMPLACE BRAHIM MERAD

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE NOMME MADJID AMMOUR MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Page 3

FOOTBALL

**DÉCÈS DE L'ANCIEN  
SÉLECTIONNEUR  
NATIONAL  
ABDERRAHMANE  
MEHDAOUI**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 4590 | Mercredi 14 septembre 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOBILIS

**LANCE  
LE CONCOURS  
NAGHAMATI  
ANASHID  
SUR SES RÉSEAUX  
SOCIAUX**

Page 2

## LUTTE CONTRE LE TRAVAIL INFORMEL

# LA CNAS MÈNE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Page 5



SONELGAZ

**68 CAS D'AGRESSION  
SUR LES RÉSEAUX  
DE DISTRIBUTION  
EN 2022 À ALGER**

Page 4



6<sup>e</sup> CONGRÈS DU FFS

**UN REPORT  
ET DES  
INTERROGATIONS**

Page 3



68

de cas d'agression  
sur les réseaux  
de distribution en 2022  
e Sonelgaz à Alger

4

Algériens  
en lice lundi  
à Maputo

350

milliards de dollars  
pour la reconstitution de  
l'économie ukrainienne

## Polaris Dawn : les civils s'entraînent pour leur toute première sortie spatiale privée

En fin d'année doit avoir lieu la mission Polaris Dawn, qui consiste à faire sortir des civils dans l'espace. Leur entraînement spécifique a débuté. Ce ne sera pas nécessairement l'une des grandes missions spatiales de 2022, mais ce sera tout de même une première dans le genre : en fin de l'année, SpaceX est censé organiser un vol avec des civils à bord. Et c'est au cours de ce voyage qu'aura lieu la toute première sortie extravéhiculaire conduite par une entreprise. C'est le projet Polaris Dawn. Polaris Dawn, première étape du programme Polaris, s'appuie sur l'expérience accumulée par SpaceX en matière de vols habités et, notamment, de la mission Inspiration, dans laquelle il n'y avait aucun astronaute professionnel. Les quatre membres d'équipage étaient des civils, ayant reçu un entraînement au sol pour se préparer à un tel voyage. L'entraînement des quatre membres de l'équipage de Polaris Dawn a démarré dès le mois de mai, et notamment l'essayage des nouvelles combinaisons qu'il leur faudra porter à bord du vaisseau Crew Dragon. La préparation des participants se poursuit toujours en septembre, en se focalisant désormais sur la sortie spatiale à proprement parler, qui est une étape critique. Compte tenu de la manière dont est construit le Crew Dragon, tout le monde devra porter une combinaison spatiale à bord, y compris pour les personnes qui resteront à bord : en effet, il n'y a pas de sas permettant de faire tampon entre l'intérieur et le vide. En clair, tout sera dépressurisé au moment d'ouvrir la porte. En retournant à bord, la cabine sera re-pressurisée. Il est prévu que deux personnes sur les quatre effectuent la sortie extravéhiculaire. Bien sûr, il leur faudra être attaché en permanence à la capsule, pour ne courir aucun danger — sans cette "ligne de vie", ils risqueraient sinon de s'éloigner sans



qu'il soit possible d'aller les chercher. Pour cette première étape, Polaris Dawn évoluera aux alentours des 500 km d'altitude. Depuis le début de la conquête spatiale, il y a déjà eu quelques centaines d'EVA (sorties extravéhiculaires), mais la complexité de la manœuvre fait que ces sorties ont été réservées pendant longtemps à des grandes puissances ayant des agences spatiales de pointe — les États-Unis, la Russie et la Chine. Mais aujourd'hui, c'est à la portée de certains groupes privés.

Il n'y a jamais eu d'EVA ayant été funeste jusqu'à présent, mais on dénombre au cours de l'histoire quelques situations un peu plus périlleuses que d'autres, à cause d'un problème de combinaison la plupart du temps.

## Football : décès de l'ancien sélectionneur national Abderrahmane Mehdaoui



"L'ancien sélectionneur de l'Équipe nationale d'Algérie de football Abderrahmane Mehdaoui est décédé mardi à l'âge de 73 ans, des

suïtes d'une longue maladie," a-t-on appris auprès de ses proches. Outre le poste de sélectionneur national dans les années 1990, "Dahmane" comme le surnomment ses amis du quartier d'Hussein-dey, a dirigé également l'équipe nationale militaire avec à la clé une consécration aux Jeux mondiaux 2011 de Rio de Janeiro au Brésil, en battant en finale l'Égypte (1-0). Mahdaoui avait occupé plusieurs postes au sein de la direction technique nationale de la FAF. Il a également entraîné plusieurs clubs, entre autres le WA Tlemcen, le MC Alger et le NA Hussein-Dey. Il a aussi exercé en Arabie saoudite en dirigeant les équipes d'Enasr et Al Taawoun avant de travailler en duo avec le défunt Abdelhamid Zouba en Libye avec le club Ahly Benghazi.

Lors des dernières années, Abderrahmane Mehdaoui s'est retiré des terrains pour embrasser la carrière de consultant technique à la Télévision publique et à la Radio nationale.

## Mobilis lance le concours Naghamati Anashid sur ses réseaux sociaux

Mobilis organise, du 10 septembre au 07 octobre 2022, un jeu concours Facebook, au profit de ses clients abonnés au service Naghamati, rubrique Anashid et leurs donne la chance de gagner 04 Omra tout frais inclus.

Le concours est ouvert à tout internaute ayant un compte facebook, twitter ou instagram Mobilis.

Pour participer au concours, il faut d'abord : souscrire au service Naghamati, télécharger des tonalités Anashid via tous les canaux :

- 1- En Appelant le 680,
- 2- En composant \*680#,
- 3- En consultant <http://naghamati.mobilis.dz:38080/user/index> 4- En envoyant des mots clés par SMS au 680

Les gagnants seront sélectionnés en fonction de leurs activités avec un classement des utilisateurs qui ont téléchargé le plus grand nombre de tonalité Anashid.

Si plusieurs utilisateurs ont le même nombre de tonalités, le gagnant sera déterminé par celui qui a obtenu le classement le plus élevé en premier. Les participants au concours ont le droit de gagner un seul



cadeau pendant toute la période de la promotion.

Les gagnants se verront offrir :

- 04 Omratout frais inclus à gagner en raison d'un gagnant par semaine.

L'annonce des noms des gagnants, sera publiée sur lapageFacebook, le compteTwitter et Instagram de Mobilis.

"Ensemble, construisons l'avenir"

D  
I  
X  
I  
T

## Cheikh Tamim Ben Hamed Al-Thani

"Réaffirmer le soutien de son pays aux efforts laborieux consentis par l'Algérie pour faire de ce Sommet un rendez-vous rassembleur."

## DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL Gianfranco Fattorini déplore le silence de l'ONU

Le Groupe de soutien pour la protection et la promotion des droits humains au Sahara occidental a déploré le silence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU face aux violations flagrantes et des forces de l'occupation marocaines des droits Humains dans les territoires sahraouis occupés.

Le coordinateur du Groupe, Gianfranco Fattorini, regrette que "lors de la présentation orale de la mise à jour du rapport annuel du haut commissariat aux droits de l'homme, Nada Al-Nashif, haute-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme par intérim, n'a pas mentionné, du tout, la question du Sahara occidentale," où les violations des droits de l'homme "sont systématiques et les crimes de guerres sont monnaies courantes."

Dans son intervention mercredi sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Gianfranco Fattorini, estime que "le silence de la haute-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme est inexplicable et il ne fait malheureusement qu'encourager l'occupant à poursuivre sa fuite en avant et à accentuer sa politique répressive."

Le Groupe de soutien pour la protection et la promotion des droits humains au Sahara occidental exprime, dans un communiqué, sa profonde préoccupation face aux violations systématiques et graves de l'occupation marocaine des droits de l'homme et des normes du Droit international humanitaire dans les territoires sahraouis occupés, ainsi que l'exploitation illégale par l'occupant des ressources naturelles de ces territoires.

ONM

# Rebiga reçoit le SG

*"Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a reçu, mardi, le Secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Ali Bougezala et plusieurs membres du Secrétariat national," indique un communiqué du ministère.*

LAKHDARI BRAHIM

La rencontre qui intervient à l'issue de la tenue du 12<sup>e</sup> congrès de l'ONM, s'inscrit dans le cadre des rencontres organisées par le ministère avec les organisations et les instances ayant trait à l'action du secteur," précise le communiqué. "Le ministre a affirmé l'importance accordée par l'État aux moudjahidine en exécution des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la faveur des programmes relatifs à la protection sociale et sanitaire des moudjahidine et des ayants-droit ainsi qu'à la préservation de la mémoire nationale, et il s'agit là d'objectifs tracés dans le programme d'action de la tutelle," a-



t-on souligné de même source. Plusieurs dossiers ont été abordés durant cette rencontre, notamment en ce qui concerne la prise en charge sanitaire et sociale des moudjahidine à travers l'action des établissements sous tutelle du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit en coordination avec les instances concernées. Au terme de la rencontre,

les deux parties ont réaffirmé leur volonté de "poursuivre la coordination pour exécuter tous les programmes tracés à l'occasion du soixantenaire de l'Indépendance, et de considérer toutes les étapes historiques à travers des programmes à la hauteur des sacrifices de nos vaillants Chouhada et Moudjahidine."

L.B.

FORUM D'ORAN

## L'importance d'associer la société civile pour relever les défis arabes soulignée par les participants

RAYAN NASSIM

Les participants au Forum intergénérationnel pour soutenir l'action arabe commune, dont les travaux se poursuivent mardi à Oran pour la troisième journée consécutive, ont souligné l'importance d'associer la société civile pour relever les défis auxquels fait face le Monde Arabe. Le Dr Hasni Abidi, directeur du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et les pays méditerranéens à Genève, a estimé que "l'organisation de cette rencontre est une initiative importante", indiquant que l'organisation d'un forum arabe qui vise à impliquer la société civile dans la confrontation interne, les défis régionaux et internationaux est une "nouveau". Le même interlocuteur a ajouté que "l'Algérie a une nouvelle approche qui considère que les pays arabes ne peuvent pas faire face, seuls, à un grand nombre de défis visant l'économie, l'éducation, la sécurité nationale et l'identité." Il a noté que l'Algérie, qui présidera le prochain Sommet arabe, envoie à travers ce forum un message fort, celui de ne pas "marginaliser la société civile des pays arabes, qui peuvent jouer un rôle important pour

faire face à ces défis." Pour sa part, Jaber Al-Harmi, vice-président exécutif de Dar Al-Sharq Media Group au Qatar, a fait savoir que le forum est "une initiative qualitative au niveau de l'action arabe qui rassemble les élites et les institutions de la société civile pour la discussion et le dialogue afin de promouvoir et renforcer l'action arabe commune." Il a ajouté que le Forum d'Oran est "un indicateur de la volonté de l'Algérie pour la réunification arabe et une tentative de réformer ce qui peut l'être à cette étape critique et délicate que traverse la Nation arabe." Pour sa part, le Docteur Manal Abdesamad, ex-ministre de l'Information au Liban, a déclaré que "l'État algérien a été pionnier dans la mise en avant de la société civile comme élément partici-

pant et influent dans tout ce qui peut servir la société, que ce soit sur le plan économique, social ou culturel." Elle a également estimé qu' "il y a un grand espoir pour que ce forum soit le premier travail participatif et consultatif entre les pays arabes," comme elle a noté que "ce qui distingue ce forum, c'est qu'il donne un large espace à la société civile pour présenter des idées, et discuter des problèmes et des aspirations des peuples." Pour sa part, le Docteur Hussein Abu Omeira, professeur universitaire égyptien spécialisé dans les affaires afro-asiatiques, a estimé que les résultats de ce forum doivent être "forts" et garantir la participation effective de la société civile arabe à relever les défis des étapes à venir.

R.N.

### Le Président Tebboune nomme Madjid Ammour Médiateur de la République

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé, mardi, M. Madjid Ammour, Médiateur de la République en remplacement de M. Brahim Merad," indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, ce jour, un décret présidentiel portant nomination du Secrétaire général des services du Médiateur de la République, M. Madjid Ammour, au poste de médiateur de la République, en remplacement de M. Brahim Merad."

K.H.

6<sup>e</sup> CONGRÈS DU FFS

### Un report et des interrogations

Le prochain congrès ordinaire du Front des forces socialistes (FFS) n'aura pas lieu à la date prévue. La plus haute instance exécutive du parti, l'Instance présidentielle (IP), vient en effet de décider du report de ce conclave. L'IP a donc choisi une autre date. Le 6<sup>e</sup> congrès ordinaire aura finalement lieu les 8, 9 et 10 décembre prochains. Initialement, pour rappel, ce rendez-vous organique était prévu pour les 29, 30 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre. Pourquoi un tel report ? Le FFS reste vague sur cette question. "À la lumière du rapport organique et politique adressé par le Premier Secrétaire à l'Instance Présidentielle et suite aux réunions d'évaluation tenues au sein de la Commission de préparation du congrès national (CPCN) et au rapport adressé par celle-ci à l'IP et sur la base de ces rapports et conformément à ses attributions statutaires et réglementaires, l'Instance Présidentielle décide de proroger les délais pour l'organisation du 6<sup>e</sup> Congrès national ordinaire et fixe les dates du 08, 09 et 10 décembre 2022 pour la tenue de ces assises", indique le communiqué de l'IP suite à la réunion tenue avant-hier lundi. L'IP ne dira pas plus sur les raisons de ce report et semble avoir bâti sa décision sur le contenu du rapport organique et politique présenté par le premier secrétaire, Youcef Aouchiche. À l'évidence cette décision de report ne manquera pas de susciter les interrogations malgré le fait que, comme l'ont indiqué plusieurs sources au sein du plus vieux parti d'opposition, elle était vraiment prévisible du fait du retard dans les préparatifs. Il en est ainsi, à titre d'exemple, de l'opération du choix des délégués au congrès qui n'a pas encore été fait. Pour certains la tenue du congrès à la date prévue n'était pas possible alors que le parti s'apprête à participer aux élections locales partielles dans plusieurs communes des deux wilayas concernées, à savoir Béjaïa et Tizi Ouzou. Ces élections auront lieu le 15 octobre prochain. La décision de participation à cette joute électorale n'a pas été du goût de pas mal de cadres et militants. Comme cela a été d'ailleurs le cas lors des élections locales du 27 novembre 2021. Certains au sein du parti se sont opposés à la participation de leur parti. Et cela n'a fait qu'aggraver encore plus le fossé entre les courants qui s'opposent au sein du FFS. Ce dernier, et c'est un secret de polichinelle, est miné par les luttes intestines. Depuis le décès du fondateur Hocine Ait Ahmed le parti n'a eu de cesse de traverser de fortes zones de turbulences. Au point où certains ont prédit, à maintes reprises, son inéluctable implosion. Le 5<sup>e</sup> congrès s'est tenu, pour rappel, il y a plus de dix années maintenant puisque c'était au mois de mai de l'année 2013. Un congrès durant lequel Hocine Ait Ahmed, qui est décédé en décembre 2015, a transmis le flambeau à une nouvelle direction incarnée par une instance présidentielle composée de cinq membres. Il s'agissait de Ali Laskri, Rachid Halet, Mohand Amokrane Cherifi, Aziz Baloul et Saida Ichalaman. Mais de puis beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et le FFS, notamment depuis le décès de Hocine Ait Ahmed, a traversé moult turpitudes et crises internes qui ont même failli faire imploser à maintes reprises les différents belligérants qui se disputent le leadership au sein du FFS.

SONELGAZ

## 68 cas d'agression sur les réseaux de distribution en 2022 à Alger

“Les services techniques d'exploitation des réseaux du gaz à la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Belouizdad pour la Région de distribution d'Alger (RDA) ont recensé, en 2022, 100 pannes au niveau des réseaux de distribution de gaz, dont 68 cas d'agression,” a indiqué mardi un communiqué de la direction. Selon la direction de distribution de Belouizdad, les cas d'agression ont été enregistrés durant la période allant de janvier à août 2022 au niveau de 13 réseaux situés dans les communes desservies, précisant que la dernière en date a été enregistrée le 23 août au niveau de Oued Ouchayah dans la commune de Bachdjerah. Ces agressions constituent 68 % des interventions menées par les services techniques du gaz pour la réparation des pannes enregistrées depuis le début de l'année en cours jusqu'à la fin août sur les réseaux de distribution, précise encore la même source. “Suite à ces incidents, la direction a subi des pertes matérielles importantes,” indique-t-on de même source. La direction a appelé ses abonnés ainsi que toutes les entreprises publiques ou privées à “faire preuve de responsabilité et de civisme pour préserver les vies et les installations, et à signaler toute opération de forage ou de fuite de gaz pour permettre aux services de distribution d'intervenir rapidement.”

R.N.

SOMMET ARABE D'ALGER

# Le Président Tebboune adresse une invitation à l'Émir du Qatar

“Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed, Arkab a été reçu, mardi en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par son Altesse, l'Émir de l'État du Qatar, pays frère, Tamim ben Hamad Al Thani, à qui il a remis la lettre d'invitation que lui a adressée le président de la République pour participer aux travaux du Sommet arabe prévu à Alger, début novembre prochain,” indique un communiqué du ministère.

ROSA CHAOUI

A cette occasion, “le ministre a transmis à son Altesse l'Émir du Qatar les salutations fraternelles du président de la République avant d'évoquer les différentes dispositions prises par l'Algérie pour assurer le succès de ce sommet qui se veut une étape importante dans le processus de renforcement de l'action arabe commune et permettra à la Nation arabe de relever les défis pluridimensionnels, parti-



culièrement en cette conjoncture internationale.” précise le communiqué.

“Le président de la République compte sur la participation active de l'État du Qatar et sur son importante contribution à l'unification des rangs arabes et à la promotion des valeurs de solidarité et d'unité,” a indiqué M. Arkab soulignant par ailleurs “la volonté du président de la République de développer les relations fraternelles unissant les deux pays dans tous les domaines et de poursuivre la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, conformément à ce qui été convenu lors de sa visite d'État à Doha en février 2022.” “Son Altesse, Cheikh Tamim Ben Hamed Al-Thani a chargé Monsieur le ministre de transmettre ses salutations fraternelles à Monsieur le président de la République, l'assurant de sa

présence au sommet arabe et de la pleine disposition de l'État du Qatar à contribuer efficacement à son succès et à la mise en œuvre de ses recommandations. “Il a en outre réaffirmé le soutien de son pays aux efforts laborieux consentis par l'Algérie pour faire de ce sommet un rendez-vous rassembleur,” poursuit le communiqué. L'Émir du Qatar a salué “le niveau de partenariat entre les deux pays, exprimant la volonté de l'État du Qatar de lui donner une nouvelle impulsion et d'élargir les opportunités d'investissement à différents domaines d'intérêt commun, notamment en matière d'énergie et d'énergies renouvelables, en concrétisation de la volonté commune des dirigeants des deux pays, au mieux des intérêts des deux peuples frères.”

R,C,

CONTREBANDE

## Démantèlement d'un réseau criminel

CHAHINE ASTOUATI

“Le service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté d'Alger a procédé, dans une opération qualitative, au démantèlement d'un réseau criminel composé de 13 individus, spécialisé dans le blanchiment de revenus criminels, à travers la contrebande de produits prohibés (feux d'artifice), ainsi qu'à la saisie de 19 millions d'unités de pétards ainsi que de sommes d'argent,” a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

“Le service de wilaya de la police judi-

aire de la Sûreté d'Alger, a procédé cette semaine, dans une opération qualitative, au démantèlement d'un réseau criminel composé de 13 individus issus des wilayas d'Alger, de Bejaïa et de Constantine, spécialisée dans le blanchiment de revenus criminels, à travers la contrebande internationale de produits prohibés (feux d'artifice),” a indiqué le communiqué.

Suite à cette opération qui “a été menée sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, il a été procédé à la saisie de 19 millions d'unités de pétards de différentes catégories, de feux d'artifice, d'une valeur de 16 mil-

liards de centimes, de 3 kg du métal jaune (or), de livrets de famille, d'actes de propriété de deux appartements dans des quartiers huppés, de 3 bateaux de pêche, de deux 2 véhicules, d'une grande motocycle et d'un 1 milliard et 300 millions centimes de revenus criminels.” “Les parties de l'affaire ont été présentées devant le procureur de la République territorialement compétent, pour association de malfaiteurs, contrebande internationale de marchandises prohibées, évasion fiscale, faux en écriture publique, abus de fonction et blanchiment de fonds criminels.”

C,A.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## “Le texte est finalisé et sera bientôt promulgué,” annonce le commissaire-divisionnaire à la DGSN

L'effroyable bilan des accidents de la route doit interpeller tout le monde, déclare, ce mardi, le Commissaire-divisionnaire Rachid Ghazli, Sous directeur de la sécurité routière à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) qui a salué les instructions du président de la République pour tant sur le durcissement de la loi afin de lutter contre le terrorisme routier.

Conformément aux instructions du président de la République qui avait insisté lors du dernier Conseil des ministres sur la “nécessité d'appliquer les peines les plus lourdes pour les cas de non-respect avéré du Code la route, une infraction qualifiée de crime,” un texte de lois est “déjà finalisé avec la contribution de tous les départe-

ments, dont la DGSN et qui sera bientôt promulgué,” révèle le commissaire divisionnaire lors de son passage dans l'émission l'Invité de la rédaction de la Radio Chaîne 3. “Il est temps d'appliquer des mesures coercitives pour lutter contre ce fléau qui tue notre jeunesse,” insiste le sous directeur de la sécurité routière. “Rien que durant les 7 derniers mois de l'année en cours, les services de la DGSN ont enregistré 13 800 accidents de circulation sur le territoire national et qui ont causé la mort de 1992 personnes dont la plupart sont des jeunes de 15 à 30 ans,” indique-t-il. Au niveau urbain, le bilan est aussi macabre, signale M. Ghazli. En dépit du recule du nombre d'accidents de la route, le nombre

de décès a augmenté de 7%, précise-t-il. “Quelque soit le taux sur la baisse des accidents, quelque soit le taux sur la baisse du nombre de blessé, on dit toujours qu'on a échoué en tant que société sur le plan de la prise en charge de la sécurité routière, tant que le nombre de décès reste important,” regrette-t-il en saluant, toutefois, les efforts consentis par les différents services de sécurité qui veillent au respect du code de la route. “Les bilans émis par la Sûreté nationale sont positifs en matière de circulation routière, parce que des fois on est seul sur le terrain,” dit l'invité de la Chaîne 3 qui pour étayer son propos avance les chiffres en hausse du nombre de patrouilles pédestres (+5,29%), de patrouilles

motorisées (6,89%), d'opération radar (+27,54%). Le renforcement de ce dispositif de contrôle s'est d'ailleurs soldé, selon l'intervenant, par une hausse des amendes et des pénalités. “La hausse est de 47% pour les infractions de coordination, de 40% pour les mises en fourrière et de 15% pour les amendes forfaitaires.” Ces efforts fournis par les différents services de sécurité ne peuvent à eux seuls lutter efficacement contre le terrorisme routier. M. Ghazli appelle, à ce propos, à l'implication de tous les départements et de toutes les institutions à commencer par la cellule familiale, l'école et la recherche scientifique pour réduire le nombre des victimes de la route.

R.N.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL INFORMEL

# La CNAS mène une campagne de sensibilisation



La CNAS d'Alger a organisé hier une journée d'information sur la lutte contre le travail informel. Il en ressort dans un bilan que 2178 infractions enregistrées durant l'exercice 2021-2022 portant sur l'absence de déclaration à la sécurité sociale.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le but de cette journée s'inscrit dans le cadre "de la stratégie de la CNAS et conformément au programme d'action du gouvernement pour les années 2020-2024 relatif aux recouvrements des créances."

La CNAS d'Alger vise ainsi selon un communiqué qui nous a été remis "les personnes exerçant dans l'informel (...) et les employeurs les plus récalcitrants qui continuent à travailler dans la clandestinité, met-

tant en danger leurs employés et qui sont insensibles aux mécanismes mis en place pour assurer la pérennité du système de cotisations sociales." Étant donné que la CNAS d'Alger reste la plus importante au niveau national, le phénomène de la sous-déclaration des employés ou carrément l'absence de déclaration à la sécurité sociale, prend des proportions inquiétantes. Selon les chiffres communiqués, il en ressort plus de 2178 infractions enregistrées sur 2933 opérations effectuées et 6173 missions de recouvrement forcées. Il s'avère dans ce constat que le secteur privé qui emploie des dizaines de milliers d'employés clandestins est le plus récalcitrant dans la déclaration aux services de sécurité sociale. Idriss Mahfoudh, Directeur de l'agence CNAS d'Alger a révélé au Midi Libre que "parmi les secteurs qui ne déclarent pas leur personnel, un grand nombre est issu des Grandes surfaces commerciales, les cabinets médicaux privés, les pharmacies." D'autres comme les parcs à loisirs, cafés, restaurants qui ne se conforment pas à la déclaration obligatoire de leurs employés. Le responsable de la CNAS souligne à cet effet que "les femmes de ménages, étudiants

exerçant comme saisonniers durant la période estivale, les métiers du bâtiment comme les maçons, jardiniers sont les catégories les plus touchées." Il y a également dans ce registre "ceux qui travaillent pour quelques semaines ou à temps partiel chez les employeurs privés qui ne sont pas déclarés." La CNAS a donc pris en charge les directives de contrôle qui s'effectuent durant toute l'année et grâce à ses 20 contrôleurs dûment mandatés et assermentés, beaucoup de contrevenants aux dispositifs de l'obligation de déclaration à la sécurité sociale ont été invités à régulariser leur situation. M. Idriss Mahfoudh a considéré que "le travail qu'on mène d'abord est de sensibiliser les employeurs de l'informel à protéger leurs travailleurs contre d'éventuels accidents qui font beaucoup de victimes." Même si les chiffres ne sont pas encore arrêtés, le responsable de la CNAS a déploré "des accidents mortels ont été enregistrés malheureusement sans que les familles de ces victimes obtiennent leurs compensations." Le message délivré par les instances de la CNAS est : "l'adhésion à la sécurité sociale est un droit acquis."

F.A.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

## Un autre défi à relever !

Les perturbations dans l'alimentation en eau potable enregistrées ces derniers temps dans plusieurs régions du pays ne préconisent rien de bon. Cet or bleu qualifié pourtant d'intermittent se raréfie et le manque d'eau potable inquiète décideurs et populations. L'une des grandes contradictions de la nature humaine est que nous n'accordons aux choses toute leur valeur qu'à partir du moment où elles deviennent rares. Ainsi, nous n'apprécions l'eau qu'une fois le puits tari. Les consommateurs algériens ne semblent pas avoir mesuré toute l'ampleur du séisme qui s'annonce dans leur rapport à une ressource dont ils ont longtemps ignoré le caractère précieux. L'eau est menacée dans sa qualité et dans sa quantité en Algérie. Malgré la construction de nouveaux barrages et le recours au dessalement d'eau de mer, notre pays enregistrera un déficit en eau de 1 milliard de m<sup>3</sup> d'ici l'an 2025. La confrontation entre ressources et besoins est un indicateur révélateur et très significatif qui nous oriente quant à l'avenir de la politique de l'eau que nous menons afin d'atténuer l'effet du déficit. Les guerres de l'eau dont parlent aujourd'hui la plupart des experts ne sont donc pas nouvelles et les enjeux autour de cette précieuse ressource sont principalement rattachés à sa géopolitique. Conscient de la situation, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veut "placer l'eau comme priorité nationale." Ainsi, il a instruit le gouvernement afin de revoir complètement le plan de sécurité hydrique de l'Algérie. Le regard du chef de l'État était braqué sur la mer Méditerranée. Il a voulu que cette "étendue" d'eau atténue la soif des Algériens, à travers le dessalement. Des petites stations de dessalement d'eau de mer ont été construites dans l'urgence, d'autres à l'arrêt ont été réhabilitées. Ce qui a fait qu'en moins d'un an, 14 stations sont entrées en exploitation. Mais cela demeure insuffisant pour un pays qui avait réussi à assurer du H24 jusqu'à il n'y a pas si longtemps. Il faudra attendre la livraison des cinq grandes stations, dotées chacune d'une capacité de production de 300.000 m<sup>3</sup> d'eau/jour, pour sentir une nette amélioration dans l'AEP. Or, la livraison de ces stations tarde à venir. Une situation qui l'a contraint à créer, lors du dernier remaniement ministériel, un grand ministère qui regroupe les Travaux publics, l'Hydraulique et les Infrastructures de base. Il aura pour principale mission d'insuffler une nouvelle dynamique à ces projets, notamment ceux qui concernent la ressource hydrique.

I. A.

CONSEIL DES MINISTRES-SANTÉ

## Volonté réaffirmée pour la prise en charge des préoccupations citoyennes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, à travers les instructions qu'il a données, dimanche lors du Conseil des ministres, la volonté de l'État algérien de prendre en charge les préoccupations du citoyen dans le domaine de la santé, afin de lui assurer un meilleur accès aux soins. Ainsi, le président de la République a ordonné, lors de cette réunion, "l'ouverture des hôpitaux déjà réalisés à travers plusieurs wilayas du pays et le lancement des projets programmés à Oran, Constantine et Alger." Ceci, sachant que de nombreuses infrastructures hospitalières et autres de proximité ont été réceptionnées ces dernières années, renforçant de la sorte le parc national existant, mais dont certains établissements se sont avérés, au fil du temps, non conformes aux normes en vigueur, face au flux grandissant des malades. Si d'autres chantiers sont en cours de réalisation ou près de l'achèvement, il est certain que l'acquisition des nouvelles structures constitue un apport précieux pour le secteur de la santé, et est susceptible d'améliorer la qualité de suivi des patients, tout en offrant au personnel soignant un cadre de travail plus approprié et plus motivant. Et c'est précisément l'enjeu de la stratégie du Gouvernement en matière de santé, tel que

souligné à maintes reprises par les plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République qui s'est attelé à donner un nouveau souffle à ce secteur névralgique, dont il a fait "une priorité nationale," et autour duquel des assises nationales ont eu lieu en début de l'année en cours, avec une large participation des principaux acteurs et autres professionnels du secteur. "La modernisation envisagée par les pouvoirs publics," avait-on expliqué lors de cet important rendez-vous, concerne notamment "la gouvernance et la gestion" du système sanitaire, "en se basant sur la planification et l'introduction des systèmes d'information et de contrôle de gestion financière." Ceci, aussi bien au niveau central ou local qu'au sein des établissements de santé.

### Une "nouvelle vision" du système de santé

Placée sous le thème "Une nouvelle vision et un système moderne au service du patient," cette rencontre avait été rehaussée par la présence du Président Tebboune qui en a assuré la clôture, déclarant à l'occasion : "Nous sommes déterminés à mettre en œuvre les recommandations de ce séminaire dans la mesure du possible et selon les moyens financiers du pays, ainsi qu'à pren-

dre en charge toutes les préoccupations des personnels du secteur de la santé à l'image des questions des statuts et de la carrière professionnelle et ce avant la fin de l'année en cours." En annonçant la tenue de ces assises en septembre 2021, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, avait rappelé les acquis de l'Algérie dans ce domaine, citant, entre autres, "l'existence de 361 établissements hospitaliers, plus de 8.070 polycliniques et salles de soins, plus de 100 centres de dialyse, 13 centres de lutte contre le cancer (CAC) et 433 centres de proximité d'accouchement." En matière de ressources humaines, avait-il ajouté, "le pays compte plus de 56.700 praticiens, dont 4518 enseignants universitaires, 14.774 praticiens spécialistes, 28.100 généralistes, 2192 pharmaciens et 7.119 chirurgiens dentistes." "Autant de données, entre autres, qui font placer l'Algérie en tête des pays arabes et à la 3<sup>e</sup> place en Afrique en termes d'indicateurs de développement humain," avait-il souligné. Outre l'ouverture des hôpitaux achevés, le président de la République avait également ordonné, dimanche, "la reformulation d'une nouvelle stratégie pour le secteur de l'industrie pharmaceutique, à travers la consolidation de la production locale, en vue de couvrir le mar-

ché national, puis l'élaboration d'un plan d'exportation." Ceci, sachant que l'industrie pharmaceutique a réussi, ces dernières années, un bond en avant aussi qualitatif que quantitatif, permettant ainsi à l'Algérie de couvrir plus de la moitié des besoins de son marché national en médicaments. Si des ruptures de disponibilité de ces derniers sont parfois répercutées par les malades et les professionnels de la santé, la stratégie à venir est censée corriger les dysfonctionnements et contraintes à l'origine de ces perturbations qui pénalisent en premier lieu les malades souffrants, à l'instar de ceux atteints de cancers. Fraichement installé à la tête de ce secteur, Ali Aoun, avait fait état il y a quelques semaines, en sa qualité directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'acquisition de 126 médicaments destinés à cette frange de malades suivis au niveau des hôpitaux. Évoquant les moyens mis en place par l'État pour assurer la fourniture des différents types de médicaments, il avait souligné que le budget alloué par le Trésor public à la PCH, "s'élève à près d'un 1,2 milliard d'euros par an, avec l'entière disposition des pouvoirs publics de le relever en cas d'augmentation des prix des médicaments sur le marché mondial."

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BAB EL OUED  
COMMUNE CASBAH

**AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION  
DU MARCHE**

Conformément aux dispositions de l'article 73 et 82 du décret présidentiel N°15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service publics.  
Le président de l'assemblée populaire communale de casbah ,déclare l'annulation de l'avis d'appel d'offres de la procédure de passation du marché ouvert avec exigence de capacité minimales paru dans les journaux « المساء » et « Midi Libre » le **04/05/2022**

**TRAVAUX DE REFECTION DES TROTTOIRS AU NIVEAU DES RUES :**

**LOT N° 01:** -Travaux de réfection de trottoirs au niveau des RUES NOUREDDINE BOUCHALI, ABDELKADER AOUA, HADJ OMAR, BOUALEM RAHAL ET AMMAR EL KAMA.

**-LOT N° 02:** -Travaux de réfection de trottoirs au niveau des Rues TAHAR CHAFAI, PLACE MOHAMED OUNOURI ET BOULEVARD AMARA RACHID.

**-LOT N° 03:** -Travaux de réfection de trottoirs au niveau du BOULEVARD CHEGUEVARA

**-LOT N° 04:** -Travaux de réfection de trottoirs au niveau de L'AVENUE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Midi Libre n° 4590 - Mercredi 14 septembre 2022 - Anep 2216 017 723

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
WILAYA D'OULED DJELLAL  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
IDENTIFICATION FISCALE N° : 422024000051228  
Cité administrative nouvelle ville Ouled Djellal

## **INVITATION**

Conformément aux dispositions des articles 48 et 70 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .  
La direction des Equipements publics de la Wilaya d'Ouled Djellal, invite les BET éligibles au concours National d'architecture restreint N° : 04 /2022 Etude et Suivi pour la Réalisation d'un Siège De Direction De La Formation Professionnelle a La Wilaya d'Ouled Djellal, dont les noms sont cités au tableau ci-dessous, sont invités à déposer leur offre technique + prestations + offre financière conformément aux clauses du cahier des charges techniques .

N°	BET	N°	BET
01	GROUPEMENT VESCERA SALEM ABDELOUAHAB+KHAZANI TAREK	11	GROUPEMENT BET HARKAT HALIM+ HELIS TAYEB
02	LAIFA ALI	12	ENTREPRISE EL MIAMARE MEDJAUR NABIL + BOUSBIA SALAH ELHABIB
03	GROUPEMENT CHALA ELMOUHANDICINE CHALA EL HOSSINE+OUADAH ABDELKRIM	13	HAFUODA HAMZA
04	MOUSSI HOCINE	14	MANARA LELAIMARA MOUANE ABBASSET
05	GROUPEMENT BABEL SAKEUR ABDELAZIZ +SAHTOUT MOHAMMED LAKHDAR	15	ABADLI OUAFA
06	GROUPEMENT EL SAHARA MALOUKA CHAKIR +BOUMEDIEN MEHDI	16	BOUATTIT SOFIANE
07	GROUPEMENT ADEL-SAMIR BERREDJOUH ADEL+BRIEG SAMIR	17	SALHI LOTFI
08	ALOUJ CHAKER	18	GROUPEMENT BET BOUHENICHA NOUR EL HOUDA + HADID FERHATE
09	GROUPEMENT BET ZEHANA MOUHAMED+ BELAID LAROUCI	19	GROUPEMENT BET YAHIA BEY CHELIA + KHIOUANI ABDELWAHHAB
10	BELMEKKI SAMIR	20	GROUPEMENT GOURARA MIMOUMI MAHDI+BAKHALOUF ABDELKARIME

le dépôt des offres ( technique + prestations + financière code), se fera au 30<sup>ème</sup> jours de (08h00)à(10h00) a partir de la date de la première parution de l'avis de presse publié dans la presse nationale portant la liste des candidats retenus après l'évaluation de leurs dossiers de candidatures . si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres et l'ouverture des plis se fera la jour ouvrable suivant .

Midi Libre n° 4590 - Mercredi 14 septembre 2022 - Anep 2230 001 695

# MIDI

Libre



**L'INFO, RIEN QUE L'INFO**

GRANDE COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

# Vers la consolidation du partenariat économique et commercial

*Les négociations économiques et commerciales continues entre les délégations algérienne et mauritanienne depuis deux années sont en mesure de se couronner par des accords importants en matière de développement économique durable entre les deux pays.*

PAR AMAR AOUIMER



Après l'ouverture du poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie, les échanges commerciaux ont connu un boom extraordinaire récemment avec, notamment, la facilité dans le transport des biens et marchés et les transactions commerciales.

Ce pays voisin souhaite, donc, la multipli-

cation des actions de concrétisation des formes de partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises des deux pays, mais surtout également l'opportunité de mener à bien des projets de développement communs dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie, les mines et l'industrie pharmaceutique.

Un autre secteur d'activités économiques non moins important pourrait être développé et modernisé. Il s'agit de l'industrie de la pêche et des ressources halieutiques, sachant que la Mauritanie dispose d'une longue et fructueuse tradition de pêche avec ses énormes potentialités

d'exportation de crustacés et fruits de mer. L'entreprise nationale Sonelgaz pourrait mener des travaux importants en Mauritanie en matière de production et de distribution de l'électricité et de gaz. Aussi, les opérateurs et exportateurs algériens de produits agroalimentaires ont la possibilité d'investir le marché de ce pays voisin dont l'ambition consiste à développer un partenariat de grande envergure avec l'Algérie dans les prochaines années. Le compte-rendu de l'Agence nationale de presse concernant les travaux de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne montrent la détermination des deux parties de consolider les rapports économiques et commerciaux féconds entre les deux pays appelés à raffermir leurs liens historiques, géographiques et instaurer une politique commune de construction économique d'un espace d'échanges positif et prometteur pour les populations.

A. A.

## Intense coopération dans l'énergie, les mines et l'Industrie pharmaceutique

Les travaux exploratoires en prévision de la 19e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-mauritanienne se sont poursuivis entre les experts des deux pays s'attendant à la définition des contours de la coopération bilatérale par l'élaboration d'une série d'accords traitant de plusieurs secteurs, dont l'énergie, les mines et l'industrie pharmaceutique.

Dans ce cadre, le directeur des relations de la coopération arabo-africaine au ministère de l'Énergie et des Mines, Aouf Sofiane, a indiqué que la question d'approvisionnement du marché mauritanien en produits pétroliers a figuré parmi les principaux points débattus au deuxième jour des travaux du comité d'experts, faisant état de la finalisation d'un protocole de coopération entre Sonatrach et la Société mauritanienne des hydrocarbures. Les discussions entre les experts algériens et mauritaniens ont porté sur plusieurs

aspects liés au secteur de l'électricité, notamment l'activation du mémorandum d'entente signé juin dernier à l'occasion de la visite du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, en Mauritanie, a ajouté le même responsable.

Il a annoncé, à cet égard, l'élaboration d'un nouveau mémorandum d'entente établissant un partenariat entre Sonelgaz et son homologue mauritanienne en matière de raccordement électrique, la formation et la vente possible de certains équipements fabriqués en Algérie.

L'agenda de coopération bilatérale, dans ce domaine, prévoit aussi des projets d'études de faisabilité économique devant faciliter l'accès de la Sonelgaz au marché mauritanien. "L'entreprise examine la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés dans la région de l'Afrique de l'Ouest pour exporter son excédent de production électrique", a-t-il affirmé. Les voies de

coopération dans le domaine des mines ont également été évoquées, notamment au vu des ressources minières importantes dont regorgent les deux pays. Une délégation de l'Office mauritanien de recherches géologiques (OMRG) devant se rendre les prochains jours en Algérie pour examiner les opportunités de coopération dans ce domaine. Quant au secteur de l'industrie pharmaceutique, le directeur des Activités pharmaceutiques et de la Régulation à la tutelle, Bachir Alouache, a indiqué que la partie algérienne mettait l'accent, dans ses négociations, sur la reconnaissance mutuelle et automatique de l'enregistrement des médicaments et la validation des fournitures médicales afin de faciliter l'accès de ce type de produits nationaux au marché mauritanien puis vers d'autres pays voisins. De surcroît, Sidal ambitionne d'élargir sa liste de médicaments enregistrés en Mauritanie à l'ensemble des

médicaments qu'elle produit au nombre de 150 médicaments, a-t-il encore expliqué. Par ailleurs, la partie mauritanienne accorde plus d'intérêt, à travers les accords en phase d'élaboration, à la formation et à l'accompagnement du Laboratoire mauritanien de contrôle de la qualité des médicaments (LNCQM), notamment en ce qui concerne les analyses et l'entretien des équipements. A noter que les travaux du comité d'experts devraient être suivis de la réunion du comité de suivi qui sera co-présidé par le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures, Lakhdar Rakhroukh, et le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, avant la tenue, mercredi prochain, de la 19e session de la Grande Commission mixte de coopération algéro-mauritanienne.

R. E.

AGRICULTURE

## Nouvelle stratégie pour la production céréalière

Le secrétaire général (SG) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en charge des missions du directeur général (DG), Nasreddine Messaoudi, a affirmé que les autorités concernées dans divers secteurs étaient en passe d'élaborer une nouvelle stratégie en matière de production de céréales.

Intervenant devant la Commission de l'Agriculture, de la Pêche et de la Protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par Ali Ben Sebtag, président de la Commission, M. Messaoudi a précisé que l'OAIC avait participé, en début septembre, à une réunion des représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Industrie et des Ressources en eau, consacrée à "la conception d'une stratégie relative aux opérations de mécanisation, d'irrigation et de stockage en matière de céréaliculture et de production céréalière".

Depuis, le groupe de travail intersectoriel (agriculture, industrie, ressources en eau) tient des réunions périodiques "dans l'attente de constituer un dossier complet" à soumettre aux services du Premier ministre, a-t-il expliqué.

Il a rappelé que les programmes futurs du Gouvernement viseraient à "assurer la production via différents types d'irrigation" et à aller vers l'exploitation de superficies dotées de moyens d'irrigation aussi bien dans le nord que dans le sud du pays.

L'autosuffisance est "à la portée de l'Algérie", a-t-il soutenu, affirmant que "les conditions climatiques étaient le seul obstacle ayant empêché de réaliser cet objectif plus tôt".

Il faudra, pour ce faire, "définir les ressources d'eau à même d'assurer l'irrigation de complément" dans le nord du

pays, tandis que dans le Sud, il est question d'"exploiter d'autres superficies" à proximité de ressources en eau pour permettre à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance à travers "la rationalisation et l'intensification", des opérations d'irrigation. En ce qui concerne l'actuelle campagne de moisson-battage, M. Messaoudi a affirmé que l'Office "reçoit actuellement les dernières quantités" de semences de la part des agriculteurs et des exploitations agricoles, rappelant l'ouverture de plus de 520 points de stockage durant cette campagne. Il a, en outre, souligné que les opérations de moisson-battage ou de stockage des récoltes "se sont déroulées dans de bonnes conditions", réunies sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que des walis au niveau local. S'agissant de la campagne labours-semences au titre de la saison prochaine,

le responsable a relevé la mobilisation de tous les moyens, dans le cadre des instructions du Président de la République adressées aux walis à l'effet de poursuivre l'encadrement de ces opérations dont "le caractère est stratégique et important, notamment dans les circonstances actuelles".

Il a également précisé que l'OAIC était chargé de fournir les engrais et toutes les semences nécessaires, notamment celles de blé tendre et dur, d'orge et de certaines légumineuses telles les lentilles et les pois chiches.

M. Messaoudi a rappelé que le ministère examinait actuellement la possibilité de "relever le plafond des subventions des semences et des engrais et ce, dans le cadre de la stratégie visant à atteindre l'autosuffisance, du moins pour le blé dur et l'orge".

R. E.

# Incontinence urinaire : mécanisme, fréquence et causes

*L'incontinence urinaire est un écoulement involontaire, non contrôlable, des urines par l'urètre. On parle aussi de perte involontaire des urines ou de fuites urinaires.*

L'incontinence urinaire est la perte involontaire des urines par l'urètre. Ce problème de "fuites urinaires" est fréquent et augmente avec l'âge. De très nombreuses causes peuvent être à l'origine d'une incontinence urinaire. De nombreux facteurs de vie la favorisent également.

## Fuites urinaires : quel type d'incontinence urinaire ?

L'incontinence urinaire est un écoulement involontaire, non contrôlable, des urines par l'urètre. On parle aussi de perte involontaire des urines ou de fuites urinaires.

Avoir des fuites urinaires a un lourd retentissement sur la qualité de vie : la personne a tendance à s'isoler, à réduire ses activités sociales par crainte des "accidents de fuite", a se sentir fatiguée en raison d'un sommeil perturbé par des levers itératifs, etc. Et ces différentes gênes sont accentuées par la difficulté à en parler à son entourage et à son médecin.

Il existe plusieurs formes d'incontinence urinaire selon le mécanisme de survenue.

### L'incontinence urinaire d'effort

Elle se caractérise par :

- une fuite involontaire des urines, non précédée par un besoin d'uriner,
  - survenant à l'occasion d'un effort : saut, soulèvement de charges ou de toute activité augmentant la pression abdominale, mais aussi lors d'un effort minime : toux, rire.
- Elle représente 40 % des cas d'incontinence urinaire.

### L'incontinence urinaire par hyperactivité de la vessie ou incontinence urinaire par « urgenterie »

Elle se caractérise par :

- une fuite involontaire des urines, précédée d'un besoin urgent et incontrôlable d'uriner (besoin impérieux, envie pressante d'uriner),
  - survenant au repos, la nuit, en dehors de tout effort.
- Elle représente 10 % des cas d'incontinence urinaire.

### L'incontinence mixte

Elle associe les deux types de symptômes.

Elle représente 50 % des cas d'incontinence urinaire.

Il ne faut pas confondre incontinence urinaire et miction par regorgement. Dans la miction par regorgement, la vessie, trop pleine, se vide au goutte à goutte. Des médicaments qui distendent la vessie sont fréquemment en cause.

## Comment se passe une miction normale ?

L'urine, sécrétée par les reins, s'écoule par deux conduits (les uretères) vers la vessie. Lorsque la vessie se remplit, et à partir d'un certain volume de remplissage, le besoin d'uriner apparaît. Le sphincter de l'urètre et les muscles du périnée se contractent pour empêcher la fuite de l'urine.

Lors de la miction, le sphincter se relâche volontairement et les muscles de la vessie se contractent, permettant l'évacuation de l'urine.

La miction contrôlée peut être interrompue par une contraction volontaire du sphincter de l'urètre et des muscles du périnée.

## Appareil génito-urinaire de la femme

Schéma de l'appareil génital et urinaire féminin composé du vagin, des ovaires, de l'utérus, des reins, de l'urètre, de la vessie et de l'urètre.

## Fréquence de l'incontinence urinaire en France

L'incontinence urinaire concerne au moins 2,6 millions de personnes de plus de 65 ans. Elle peut également toucher les personnes plus jeunes.

Sa fréquence est cependant difficile à estimer. En effet, peu de personnes consultent pour ce motif, considérant que l'incontinence urinaire est liée au vieillissement.

On estime que les fuites urinaires concernent : environ une femme sur trois de plus de 70 ans ; 7 à 8 % des hommes de 65 ans ; plus de 28 % des hommes de plus de 90 ans.

## Les principales causes de l'incontinence urinaire

Il existe de nombreuses causes aux fuites urinaires.

### Les causes de l'incontinence urinaire d'effort

Les fuites urinaires survenant lors d'efforts sont fréquentes : dans les suites d'une grossesse multiple ou d'accouchement difficile (assisté par ventouse ou forceps) ou compliqué (déchirure périnéale...);

en cas de prolapsus génital chez la femme ;

après une chirurgie de la prostate pour adénome de la prostate ou cancer de la prostate chez l'homme ; après toute



intervention chirurgicale de l'abdomen ou du petit bassin.

### Les causes de l'incontinence urinaire par hyperactivité de la vessie

L'incontinence urinaire par hyperactivité de la vessie est observée lors :

- d'une cystite aiguë ou d'une pyélonéphrite aiguë ;
- de cancer de la vessie ;
- de séquelles de radiothérapie du bassin (cystite radique) ;
- d'un rétrécissement de l'urètre ;
- de l'augmentation du volume de la prostate chez l'homme : cancer de la prostate, adénome de la prostate ;
- d'une maladie neurologique, comme la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson, la paralysie ou les démences comme la maladie d'Alzheimer.

### Les différents facteurs favorisant l'incontinence urinaire

#### Incontinence urinaire et âges de la vie

Des fuites urinaires sont observées :

- au cours de la grossesse : l'incontinence urinaire est fréquente et s'aggrave au cours de la grossesse (entre le 1er et le 3ème trimestre), puis disparaît le plus souvent spontanément après l'accouchement ;
- après la ménopause (en raison de la chute hormonale oestrogénique) ;
- lors du vieillissement, aussi bien chez l'homme que la femme.

#### Incontinence urinaire et état de santé

Certaines situations accentuent le risque de fuites urinaires :

- le surpoids et l'obésité ;
- la constipation chronique ;
- la toux chronique ;
- la prise de certains médicaments, surtout si la personne en prend plusieurs (par exemple des diurétiques, des sédatifs...).

### Incontinence urinaire et mode de vie

Au quotidien, le risque de fuites urinaires est augmenté :

- en cas d'erreurs hygiéno-diététiques : consommation excessive de liquides, de caféine, d'alcool, de tabac... ;
- une activité physique perturbée : réduction de la mobilité due à une maladie physique ou psychique ;
- activité physique intensive et en particulier pratique de sports qui provoquent des pressions répétées sur le périnée
- Ensemble de muscles fermant en bas le petit bassin. Le périnée est traversé par l'anus, par l'urètre et le vagin chez la femme.

### Les symptômes et le diagnostic de l'incontinence urinaire

Devant la présence de fuites urinaires, il est important de consulter. Le médecin traitant évalue l'importance de l'incontinence, son retentissement et en recherche les causes.

### Les symptômes de l'incontinence urinaire

La majorité des personnes confrontées à l'incontinence urinaire n'osent pas en parler à leur médecin traitant. Pourtant, il est important d'aborder le sujet avec lui dès l'apparition des symptômes car un traitement est possible et efficace.

Il existe différents symptômes de l'incontinence urinaire.

### Les fuites urinaires à l'effort

Les fuites urinaires surviennent par petits jets, sont d'importance variable (de quelques gouttes à plusieurs millilitres).

Au début, elles se produisent lors d'efforts intenses (sport, effort de soulèvement...) Puis, elles surviennent lors d'efforts moindres (tousse, éternuer, marcher...)

### Les fuites urinaires précédées d'un besoin impérieux (pressant) et non contrôlé d'uriner : l'urgence mictionnelle

Les fuites urinaires sont associées à un besoin soudain et souvent irrésistible d'uriner (envie pressante d'uriner), sans que la vessie soit nécessairement remplie. Ce besoin d'uriner est si urgent (on parle d'incontinence urinaire par "urgenterie") qu'il ne donne pas à la personne le temps d'arriver jusqu'aux toilettes, d'où les fuites urinaires.

Le réflexe de la miction est enclenché trop tôt et peut être favorisé par certaines situations (par exemple, entendre l'eau couler, avoir un fou rire, une frayeur...) Ces fuites urinaires surviennent en dehors de tout effort et même la nuit.

#### L'incontinence urinaire mixte

La personne présente à la fois les symptômes de l'incontinence d'effort et ceux de l'urgence mictionnelle.

### L'incontinence urinaire affecte-t-elle votre qualité de vie ?

À l'aide de ces quelques questions, jugez des répercussions de vos fuites urinaires dans votre vie quotidienne et parlez-en à votre médecin.

Au cours des quatre dernières semaines :

Vos troubles urinaires vous ont-ils gêné à l'extérieur de chez vous (en voiture, lors d'achats, en attendant le bus...)?

Vous êtes-vous réveillé mouillé ?

Avez-vous utilisé des protections ?

Avez-vous dû interrompre souvent votre travail ou vos activités quotidiennes ?

Pensez-vous que vos troubles ont des répercussions sur votre image et votre bien-être ?

Avez-vous craint de « sentir mauvais », de faire des taches chez les autres ?

Vous sentez-vous découragé, préoccupé par ce problème ?

Avez-vous peur que les autres s'aperçoivent de votre problème ?

Vos troubles urinaires ont-ils une répercussion sur votre vie relationnelle ?

## Comment est fait le diagnostic de l'incontinence urinaire ?

Dès les premières fuites urinaires, il est important de consulter son médecin traitant.

Le médecin traitant interroge son patient sur : l'ancienneté, les circonstances de survenue de l'incontinence urinaire, le nombre d'épisodes quotidiens et l'abondance des fuites urinaires ;

l'existence d'autres troubles urinaires comme une envie fréquente d'uriner ou pollakiurie, des difficultés à vider sa vessie (besoin de pousser pour vidanger sa vessie) ;

le retentissement de son incontinence urinaire sur sa qualité de vie ; le nombre de grossesses et les circonstances d'accouchement ;

ses autres problèmes de santé (maladies chroniques, interventions chirurgicales...);

les traitements suivis ;

Après l'examen du patient, le médecin peut lui proposer de tenir un calendrier mictionnel sur une période de deux à trois jours (pas obligatoirement consécutifs). L'objectif est d'estimer la fréquence et les circonstances d'apparition des fuites urinaires. La personne y mentionne :

- combien de fois elle a uriné en 24 heures et à quels moments,
- le volume d'urines émises,
- le nombre de fuites urinaires et leur circonstances de survenue,
- les circonstances qui ont déclenché l'envie d'uriner...

Le médecin peut également demander un bilan complémentaire :

un examen des urines par bandelette urinaire et/ou un examen cyto-bactériologique des urines (ECBU) à la recherche d'une cystite, et d'autres examens :

Vos troubles urinaires vous ont-ils gêné à l'extérieur de chez vous (en voiture, lors d'achats, en attendant le bus...)?

Vous êtes-vous réveillé mouillé ?

Avez-vous utilisé des protections ?

Avez-vous dû interrompre souvent votre travail ou vos activités quotidiennes ?

Pensez-vous que vos troubles ont des répercussions sur votre image et votre bien-être ?

Avez-vous craint de « sentir mauvais », de faire des taches chez les autres ?

- le volume d'urine émise lors de la miction,

- le résidu d'urine dans la vessie à la fin de la miction,

- le débit urinaire maximal,

- les pressions à l'intérieur de la vessie lors de son remplissage,

- éventuellement l'activité électrique du muscle du périnée.

## Le traitement de l'incontinence urinaire

Le médecin traitant coordonne la prise en charge du traitement de l'incontinence urinaire avec les autres professionnels de santé (urologue, radiologue, gynécologue, kinésithérapeute...). La rééducation périnéo-sphinctérienne ou comportementale est le premier traitement proposé en cas de fuites urinaires.

## Le choix du traitement de l'incontinence urinaire

Le médecin traitant choisit le traitement en concertation avec son patient, et en prenant en compte la cause de l'incontinence urinaire, le type d'incontinence et la gêne ressentie.

D'autres professionnels peuvent intervenir dans la prise en charge thérapeutique : gynéco-obstétricien, rééducateur, sage-femme, urologue.

La correction de la maladie en cause dans l'incontinence urinaire ou des facteurs favorisant les fuites urinaires est indispensable.

L'existence de traitements efficaces permet d'améliorer nettement les symptômes de l'incontinence et la qualité de vie. Chaque fois que cela est possible, le traitement de la cause de l'incontinence est proposé.

## La rééducation périnéo-sphinctérienne de l'incontinence urinaire

La rééducation périnéo-sphinctérienne est le traitement initial des incontinences urinaires d'effort.

Elle nécessite la coopération du patient pour obtenir de bons résultats. Réalisée par un kinésithérapeute ou une sage-femme après un accouchement, elle permet d'améliorer les symptômes dans de nombreux cas. Son but est de renforcer la tonicité des muscles du périnée qui constitue le plancher pelvien. Le rééducateur donne également des conseils concernant les postures, l'activité quotidienne et le mode de vie.

Entre les séances de rééducation, il est recommandé au patient de poursuivre un travail d'auto-rééducation expliqué par le rééducateur.

Pour les incontinences urinaires par impériosité ou mixtes

La rééducation périnéo-sphinctérienne

est également recommandée. Elle peut être associée à un traitement comportemental. Il a pour but d'adapter la consommation de liquides et de reprogrammer les mictions pour réduire progressivement les allers et venues aux toilettes.

## Le traitement de l'incontinence urinaire par médicaments

Des médicaments peuvent être proposés en première intention ou après l'échec du traitement comportemental. Ils sont prescrits dans les cas d'incontinence urinaire par hyperactivité de la vessie ou d'incontinence urinaire mixte.

Ce sont des antispasmodiques (anticholinergiques) qui agissent sur le contrôle du tonus de la vessie. Ils peuvent comporter des effets secondaires (sécheresse de la bouche, vertiges, constipation...). En cas d'effet inhabituel du traitement, il est important d'en parler à son médecin traitant.

Après la ménopause et en cas de sécheresse vaginale, un traitement local vaginal par œstrogènes peut également être proposé. Il améliore la trophicité de la muqueuse vaginale et améliore l'incontinence urinaire souvent associée, même si cela ne constitue pas un traitement direct des fuites urinaires.

## Le traitement chirurgical de l'incontinence urinaire

Lorsque la cause de l'incontinence urinaire est traitée et qu'il persiste des fuites urinaires insuffisamment améliorées par la rééducation périnéo-sphinctérienne et comportementale, ainsi que par les médicaments, un traitement chirurgical peut être proposé. Il nécessite un bilan et l'avis d'un urologue ou d'un gynéco-obstétricien.

Il existe différentes techniques chirurgicales dont le choix dépend du mécanisme de l'incontinence urinaire : mise en place de bandelettes sous-urétrales (implants de renfort) comme support de l'urètre pendant l'effort ;

mise en place de ballons ajustables pour comprimer l'urètre à sa sortie de la vessie ;

injections péri-urétrales d'agents comblants ;

À noter : Avant d'être opéré(e), une consultation est obligatoire auprès d'un médecin anesthésiste. Un bilan sanguin n'est pas toujours nécessaire avant l'intervention chirurgicale. Parlez-en à votre médecin.

Le plus souvent, l'intervention a lieu en structure de chirurgie ambulatoire : l'opération et le retour à domicile se font le même jour.



TAMANRASSET, ESPÈCES ANIMALES EN VOIE DE DISPARITION

# Le guepard saharien fait sa réapparition dans l'Ahaggar



*Espèce en voie de disparition, le guépard saharien est réapparu dans le parc culturel de l'Ahaggar (Tamanrasset), a annoncé à l'APS le directeur du projet des Parcs culturels algériens (Ppca), Salah Amokrane.*

**E**spèce inscrite dans la liste rouge des espèces menacées d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature, le guépard saharien, après plus de dix ans de son dernier signalement, a été observé récemment par les équipes scientifiques de l'Office du parc culturel de l'Ahaggar (ONPCA).

Selon l'APS, s'exprimant lors d'un point de presse à l'occasion de la clôture du mois du Patrimoine 2020, le directeur du PPCA a présenté un court documentaire sur les missions de

recherches scientifiques et les images du guépard prises dans l'Atakor au cœur du parc de l'Ahaggar, expliquant que ce projet a mobilisé "une cinquantaine d'agents de l'Onpca de différentes spécialités pendant 120 jours et 40 caméras fonctionnant en continu générant ainsi une nouvelle banque de données de plus de 230.000 photos qui sont à l'étude".

Quant au directeur de l'ONPCA, Hamoud Amerzagh, il est intervenu par visioconférence depuis Tamanrasset pour expliquer que "ces missions de recherches effectuées en 2017, 2019 puis en mars dernier obéissent à un protocole scientifique impliquant les habitants de l'air géographique du parc ainsi que leurs connaissances et savoir-faire".

La ministre de la Culture Malika Bendouda, après avoir salué cette découverte majeure et les efforts de l'équipe ayant travaillé sur ce projet, a rappelé le rôle "important des parcs culturels, étendus sur 43 % de la

superficie du pays, dans la préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel et naturel".

La représentante résidente du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) en Algérie, Aliko Blerta, présente à ce point de presse, a, pour sa part, félicité l'Algérie pour cette "avancée" et assuré du soutien du programme onusien pour "une meilleure préservation de la biodiversité dans les parcs culturels algériens". Appelé "amayas" dans la région, le guépard saharien (*Acinonyx jubatus hecki*) est une espèce menacée qui ne compte pas plus de 200 individus à travers le monde.

Le PPCA œuvre, depuis 2016, à la mise en place, la réalisation et le suivi du projet de conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels en Algérie.

LAGHOUAT, COMMUNE DE SIDI-MAKHLOUF

## Réception d'une cantine scolaire et d'un stade

Le secteur de l'Éducation dans la commune de Sidi-Makhlouf, au nord de Laghouat, a réceptionné une cantine scolaire à l'école primaire Chahid- Ghouirek-Si-Ali et un stade doté d'une pelouse synthétique, dans le cadre du développement des zones enclavées.

La nouvelle cantine, dont la réalisation a nécessité un financement de 9,4 millions de dinars, sera ouverte, dès la prochaine rentrée scolaire, au profit des élèves qui pourront ainsi bénéficier de repas chauds et équilibrés. Réalisé pour un montant de 6 millions de dinars, la concrétisation sur 800 m<sup>2</sup> d'un stade doté d'une pelouse synthétique vise à répondre aux attentes des jeunes de cette collectivité en matière d'espaces appropriés à la pratique du sport.

La commune de Sidi-Makhouf a également bénéficié de plusieurs autres



opérations, notamment l'aménagement de voies reliant l'établissement éducatif précité aux îlots des habitations ainsi que l'acquisition d'un bus scolaire. Cette dernière acquisition ne manquera pas de ravir les élèves qui étaient obligés d'emprunter des pistes malaisées très tôt le matin pour pouvoir rejoindre les bancs de l'établisse-

ment scolaire. Nul doute que cette commune, jusque là oubliée, applaudira ces nouvelles conditions de vie qui faciliteront le quotidien des familles. En attendant d'autres projets plus ambitieux pour leur permettre de vivre dans les mêmes conditions que le reste de leurs concitoyens.

APS

BATNA

## 6.500 oiseaux d'eau nicheurs dénombrés dans les zones humides

Quelque 6.500 oiseaux d'eau appartenant à 24 espèces ont niché cette saison dans des zones humides de la wilaya de Batna constituant un indice de vitalité et de bonne santé de ces milieux naturels, assurent mercredi des membres du groupe local du réseau national de dénombrement des oiseaux. L'opération de "dénombrement menée du 26 mai au 2 juin sur 15 sites dont 6 trouvés à sec a constaté une évolution des effectifs des oiseaux d'eau comparativement à la même période l'année passée durant laquelle 4.831 oiseaux ont été observés", assure Hind Samaï, présidente du groupe d'observateurs chargé de l'opération dont des photographes animaliers bénévoles. "Cette évolution confirme l'importance du complexe de zones humides de la wilaya qui plus qu'une halte migratoire constitue assurément une station de nidification et de reproduction pour les oiseaux migrateurs", constate Mme Samaï également cadre au Parc national de Belezma qui relève que la plus forte concentration d'oiseaux a été observée sur le chott naturel de Gadaïne avec près de 5.400 individus dont près de 900 tadornes casarcas. Le deuxième plan d'eau le plus fréquenté dans la wilaya par l'avifaune aquatique est le barrage Koudiet-Lemoudar de Timgad qui a accueilli 463 individus. Parmi les diverses espèces observées figurent notamment l'échasse blanche le héron garde bœufs la foulque macroule, le grèbe huppé, le grèbe castagneux et le gravelot à collier interrompu.

TIARET

## Intensification de la lutte contre les incendies

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a augmenté le nombre de colonnes mobiles de lutte contre les incendies à 65 cette saison afin de couvrir toutes les wilayas du pays.

Le lieutenant-colonel Saïd Lahiani a expliqué, en marge du lancement de la campagne nationale de lutte contre les incendies des récoltes agricoles de la saison 2020, que la Direction générale de la Protection civile a mobilisé, pour la réussite de sa stratégie de lutte contre les incendies, des moyens importants en généralisant les colonnes mobiles au niveau de l'ensemble du territoire national, soit 65 colonnes mobiles. La couverture était en 2019 pour 37 wilayas seulement. Le même responsable a indiqué que ces "colonnes mobiles ont été réparties selon l'importance de chaque wilaya et les patrimoines forestiers et agricoles dont elles disposent, soulignant que la DGPC tient à appliquer une stratégie spéciale dans les wilayas connues pour leurs productions agricoles importantes, et ce afin de sauvegarder les acquis des agriculteurs, tout en rappelant que les incendies ont détruit, durant la saison écoulée, 3.774 hectares de superficies agricoles de blé et d'orge et 155.548. La Protection civile réaffirme son accompagnement aux fellahs, à travers l'exécution d'un plan pris en charge par un service de sécurité composé de cadres et doté de moyens, mettant l'accent sur la disponibilité de la protection civile non loin des endroits susceptibles de connaître des départs d'incendies, et ce pour garantir la célérité des interventions.

APS

PRÉSENCE DE LA TURQUIE AU SEIN DE L'OTAN

# Entre utilité et hostilités...

*La Turquie est l'un des très rares pays de l'Otan à avoir gardé un certain degré d'indépendance... De surcroît, l'Armée turque est l'une des plus solides de l'Otan, la seconde en effectifs avec 750.000 hommes...*

Qui peut oublier cette scène surréaliste d'une fin de dîner de l'Otan en mai 2015 à Antalya, où à l'invitation du ministre des Affaires étrangères turc, hôte de l'événement, des responsables de l'Alliance et de ses États membres entonnent tous ensemble, bras dessus bras dessous, le tube de Michael Jackson et de Lionel Richie : *We are the world* ? Deux ans plus tard, lors d'un exercice Otan en Norvège, l'ambiance est beaucoup plus morose. Les 40 militaires turcs y participant viennent d'être retirés, à effet immédiat, par leur gouvernement. La cause ? Suite aux initiatives individuelles d'un technicien et d'un officier norvégien, l'image d'Atatürk fut projetée comme cible ennemi, et de faux messages au nom du Président Erdogan ont été diffusés sur les réseaux sociaux internes de l'Otan.

Si, malgré les excuses publiques à profusion, l'incident a autant marqué les esprits, c'est parce qu'il a eu lieu à un moment où les points de friction divers et variés s'étaient déjà considérablement accumulés entre Ankara et ses alliés. Une tendance qui n'a fait que s'accroître depuis. Des incursions en Syrie aux ingérences répétées dans les affaires internes des pays européens à travers les communautés turco-musulmanes, en passant par l'envoi de terroristes en Libye et dans le Haut Karabakh, la violation de l'embargo sur les armes à destination de Libye, le chantage migratoire fait à l'Union européenne, l'achat controversé d'un système de défense anti-aérienne russe et la révision unilatérale des zones maritimes en Méditerranée orientale, les sujets irritants, voire conflictuels ne manquent pas.

## L'utilité multiforme de l'allié turc

Sans surprise, des questionnements, auparavant inimaginables, apparaissent en Europe et aux États-Unis sur la place de la Turquie dans l'Alliance, et l'hypothèse d'une suspension de son statut de membre est évoquée parfois au plus haut niveau. Toutefois, il importe de faire la part des choses. L'Otan n'est pas un bloc monolithique, tous les alliés ne sont pas concernés au même degré par les agissements et les menaces de la Turquie. Les réactions varient, ne serait-ce qu'en fonction des positions géographiques. Des divergences notables se dessinent entre l'Amérique et l'Europe, mais aussi entre alliés européens. L'attitude ouvertement défiante d'Ankara peut-elle aussi être un révélateur utile, un catalyseur pour faire bouger les rapports de force ? Et si oui, dans quelle direction ?

La Turquie est un des très rares pays de l'Otan à avoir gardé un certain degré d'indépendance. Comme l'a expliqué récemment le Secrétaire général adjoint de l'Alliance, Camille Grand : "C'est frappant lorsqu'on arrive dans l'Otan en tant que Français que pour 26 alliés sur 29, la politique de sécurité et de défense se fait à l'Otan à 90 % ou à 99 %. Il y a trois exceptions : les États-Unis, la France, et la Turquie qui a toujours gardé la volonté de disposer d'un outil de défense qui puisse fonctionner en dehors de l'Alliance atlantique – on le voit aujourd'hui". C'est à l'aune de cette spécificité que l'on peut décrypter le rôle de la Turquie comme allié – un curieux mélange de défiance et d'utilité.

Dès son adhésion à l'Alliance, en 1952, la



Turquie est considérée comme un allié précieux, au flanc sud de l'URSS, une sorte de pilier oriental de l'Otran. Avec son armée qui occupe une position clef dans le pays et cultive d'étroits liens avec l'armée américaine, sa politique étrangère était strictement alignée sur celle des États-Unis, comme lors de la crise de Suez en 1956. Ankara faisait figure, à l'époque, de "meilleur élève de la classe atlantique". Malgré ses tentatives pour mener une politique plus autonome ici ou là, et en particulier depuis l'invasion du nord de Chypre en 1974, la Turquie a toujours bien tenu son rôle dans l'Alliance, qui n'est rien d'autre que la fonction géopolitique de l'empire ottoman depuis la guerre de Crimée : faire obstacle à la poussée russo-soviétique vers la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient.

De surcroît, l'Armée turque est l'une des plus solides de l'Otan, la seconde en effectifs avec 750.000 hommes. Elle ne rechigne pas non plus aux tâches. L'Armée turque est parmi les cinq premiers contributeurs aux opérations de l'Alliance, a perdu 15 hommes en Afghanistan, elle participe aux missions de formation en Irak et de stabilisation dans les Balkans. La Turquie prendra également la tête d'une VJTF (force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation) en 2021. Elle est aussi l'un des cinq pays européens de l'Alliance qui abritent des engins nucléaires tactiques américains sur son territoire, à la base d'Incirlik, dans le cadre du dénommé partage nucléaire de l'Otan (sous contrôle opérationnel exclusif des États-Unis). Le pays accueille aussi le Commandement terrestre allié à Izmir, de même que le Centre d'excellence de défense contre le terrorisme (un choix quelque peu ironique). La Turquie abrite également, pour le compte de l'Otan, une base avancée des avions de surveillance AWACS à Konya, ainsi qu'une station radar d'alerte précoce à Kürecik. Forte de tous ces atouts, elle se permet de plus en plus facilement de mener une politique autonome.

## Utilité fortuite

Par le plus pur des hasards, certaines manifestations de cette autonomie peuvent parfois utilement coïncider avec les positions défendues par la France. C'était notamment le cas pour refuser de participer à l'invasion américaine d'Irak, en 2003. Plus généralement, les deux pays partagent des réticences quant à voir l'Otan s'impliquer trop, qui plus est militairement, au Moyen-Orient. Ni Ankara ni Paris ne souhaitent y apparaître comme un simple exécutant de l'agenda des États-Unis. Dans le même esprit, les deux préfèrent éviter que l'Otan, par sa rhétorique, contrarie et provoque les puissances dans leur proximité. Les deux s'opposent donc aussi, autant que faire se peut, à ce que l'Alliance désigne nommément des adversaires à tout bout de champ.

Un autre dossier sur lequel les intérêts d'Ankara et de Paris convergent objectivement est celui des politiques d'armement. Non pas que la France soit un grand fournisseur de l'Armée turque, elle ne l'est pas. Leurs approches sont néanmoins proches

dans le sens où les deux sont conscients de l'importance primordiale d'une industrie de défense nationale. Ils partagent aussi l'expérience d'être pris en otage, de temps à autre, par la régulation américaine Itar qui exige une autorisation, au cas par cas, pour exporter tout équipement qui contienne ne serait-ce qu'un demi-clou d'origine américaine. Le blocage du Congrès, en réponse à l'achat du système russe S400 par la Turquie, met en péril une affaire de 1,5 milliards de dollars de vente d'hélicoptères (de fabrication turque mais dont l'engin est sous licence US) au Pakistan, avec son corollaire de dommages pour Ankara en termes de crédibilité et d'image. Une situation bien connue de la France, qui a vu récemment sa vente de Rafales supplémentaires à l'Égypte freinée par l'Amérique, idem pour les satellites d'observation militaire à destination des Émirats arabes unis. Une convergence de vues pourrait donc s'esquisser entre la France et la Turquie, à un moment où une poussée américaine forte s'exerce dans l'Otan pour favoriser les programmes en commun, par définition dépendantes, plutôt que les apports nationaux.

## Utilité paradoxale

Il existe une autre façon pour la Turquie d'être utile, et ce bien malgré elle. En effet, c'est l'invasion turque dans le nord-est de la Syrie, sans consultation ni préavis, qui a servi d'ultime déclencheur au Président Macron pour exposer sa vision sur "la mort cérébrale" de l'Otan, dans un entretien polémique accordé à l'hebdomadaire britannique *The Economist*. En lisant bien les propos du Président français, il est évident que les agissements turcs n'étaient qu'un prétexte. Une occasion en or pour attirer l'attention sur les dysfonctionnements de l'Alliance, sur la non-fiabilité des garanties américaines, et sur la nécessité pour les Européens d'assumer leur autonomie. Ce n'est pas non plus la première fois que la Turquie, involontairement, sert sur un plateau les arguments pour renforcer la ligne française au sein de l'Alliance atlantique.

Au tout début des années 2000, au moment du lancement de la politique de défense de l'UE, Ankara a rendu un énorme service à Paris, alors même qu'il espérait faire le contraire. Une des premières questions à l'époque fut l'articulation entre la nouvelle politique européenne et l'Otan. La Turquie, de même que la Norvège, tous deux soutenus par les États-Unis, se sont battues, menace de veto à l'appui, pour obtenir une participation maximale des alliés non membres de l'Union européenne dans cette nouvelle politique de l'UE. La Norvège s'est vite rendu compte du caractère contre-productif d'une telle approche. En revanche, la Turquie est restée sur cette position, face à ce qu'elle regardait comme une énième injustice et humiliation de la part de l'Europe. L'obstructionnisme turc dans l'Otan a porté ses fruits : il a réussi à bloquer les accords formels avec l'UE, les échanges d'information, parfois même la coopération sur un même théâtre d'opération. Ankara empêche également les Européens de faire

appel aux moyens communs de l'Otan pour mener une opération. Ce qui ne gêne pas du tout la France ou l'Union européenne, pour être honnête.

## Hostilités entre alliés

Les désaccords sont multiples, et vont aujourd'hui croissant, dans les relations entre la Turquie et le reste de l'Otan. Au fil des années, des mécontentements divers et variés se sont accumulés des deux côtés. Jusqu'ici, toutefois, leurs intérêts respectifs faisaient en sorte que les deux parties sont passées outre les différends et ont privilégié le maintien de cette étrange alliance.

Plus globalement, les divergences turco-otaniennes sont flagrantes sur le plan politico-stratégique. Alors même que l'Alliance atlantique se positionne traditionnellement face à la Russie et de plus en plus face à la Chine, Ankara n'hésite pas à flirter avec l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), créée en 2001 comme une sorte de pendant sino-russe de l'alliance occidentale. Depuis 2012, la Turquie y a un statut de partenaire de dialogue et Ankara avait plusieurs fois exprimé son intention de devenir un jour membre à part entière de l'organisation. Un certain nombre de sujets techniques, à dimension hautement politique, viennent aussi perturber régulièrement les relations Otan-Turquie. Au moment de la mise sur pied du bouclier anti-missile de l'Otan, la Turquie s'appuyait sur la position géographique idéale de Kürecik, une station radar d'alerte précoce, pour imposer ses conditions : l'Alliance ne nommera pas l'Iran ou la Syrie (ni aucun autre pays voisin de la Turquie) comme menace explicite ; les données collectées ne pourront pas être transmises à des pays tiers (Israël en l'occurrence) ; et un officier turc haut gradé sera posté en permanence au Centre de commandement Otan. La Turquie n'hésite pas non plus à prendre en otage les politiques de l'Alliance si elle estime ses intérêts lésés d'une manière ou d'une autre. Elle a parfois recours aux menaces de fermeture, ou de restriction d'accès à des bases américano-otaniennes sur son territoire. Dans d'autres cas, Ankara paralyse pendant des mois la mise en œuvre du plan de défense pour la Pologne et les pays baltes, bloque tous les programmes du Partenariat pour la Paix impliquant l'Autriche, restreint singulièrement les domaines possibles de consultation et de coopération entre l'UE et l'Otan, quitte à générer des couacs opérationnels (comme au Kosovo ou Afghanistan). Cerise sur le gâteau, lors de la grande purge de 2016, suite au coup d'État avorté, Erdogan révoque du jour au lendemain la moitié des 300 militaires turcs postés dans les commandements européens (ce qui n'était pas sans poser des problèmes de gestion et de compétence, si on en croit le Saceur de l'époque, le général américain Curtis Scaparotti). Et encore, la liste est loin d'être exhaustive.

Les États-Unis ne risquent pas de se retrouver sous pression sécuritaire directe à la fois sur leurs frontières et à l'intérieur de celles-ci, du fait d'éventuelles animosités de la Turquie. Leur adversaire principal reste la Chine, et dans une certaine mesure encore la Russie. L'Amérique observe les manœuvres au Moyen-Orient à travers ce prisme, en termes de compétition, d'isolement et d'endigement par rapport à Moscou et, surtout, Pékin. Tant que la Turquie y contribue, elle aura toute sa place dans l'Otan, elle restera un allié utile. Mais il ne faut pas que ses agissements perturbent trop la discipline de l'Alliance, qu'ils poussent les Européens à prendre leur distance, ce qui empêcherait leur embrigadement derrière Washington, sous bannière Otan, dans la compétition entre grandes puissances.

Agences

PALESTINNE

# La femme palestinienne est celle qui paie le plus pour les crimes de l'occupation sioniste

*La ministre palestinienne des Conditions de la femme, Amal Al-Hamed, a affirmé, lundi à Oran, que les femmes palestiniennes étaient celles qui payaient le plus pour les crimes de l'occupation sioniste que toutes les résolutions internationales n'ont pas réussi à arrêter.*

**S'**exprimant lors des travaux de la première conférence des femmes syndicalistes arabes, la ministre palestinienne a mis en exergue les souffrances de la femme palestinienne dans les territoires occupés, indiquant que celle-ci est devenue le catalyseur des guerres continues dans le territoire palestinien, notamment à Ghaza.

La ministre a donné un exemple de ce que les femmes palestiniennes souffrent, en particulier la violation de leur droit à l'eau dans la bande de Ghaza. Elle a noté que 85 % de l'eau coule dans les colonies, alors que les Palestiniens ne bénéficient que de 15% de cette substance vitale.

"Cependant, la femme palestinienne et le peuple palestinien en général sont inébranlables face aux forces de destruction afin que personne ne cède un pouce de la terre de Palestine, à leur tête El-Qods occupée", a-t-elle assuré.

La même responsable a également dénoncé ce qu'elle a décrit comme l'expérimentation des dernières armes par l'agression sioniste contre



le peuple palestinien et les effets négatifs sur la santé qu'elle a eu sur le citoyen palestinien, qui souffre désormais de maladies inédites. Elle a souligné que l'occupation sioniste empêche les commissions d'enquête de l'Onu d'entrer en Palestine et d'écouter les femmes palestiniennes sur les violations dont elles font l'objet. Dans ce sens, la ministre palestinienne a appelé la communauté internationale à mettre fin à la politique d'impunité qui encourage l'entité sioniste à persister dans son oppression des droits du peuple palestinien et des femmes palestiniennes en particulier. Mme Al-Hamed a ajouté que "malgré toutes

les difficultés et les souffrances, le gouvernement palestinien a promulgué des lois garantissant les droits des femmes dans les domaines social et professionnel en particulier, y compris l'égalité dans la rémunération entre les sexes, ainsi que la mise en place de mesures incitatives pour encourager les filles à accéder aux centres de formation professionnelle et technique pour augmenter le taux des femmes travailleuses, qui actuellement ne dépasse pas 17%." Elle a souligné que la communauté internationale est "impuissante" face à l'arrogance de l'entité sioniste qui foule du pied les résolutions des diverses organisations internatio-

nales et régionales concernant la question palestinienne. Quelque 140 syndicalistes représentant 15 pays participent à la première conférence des femmes syndicalistes arabes, qui sera clôturée, lundi soir, par l'élaboration de recommandations à soumettre aux participantes à la troisième conférence de l'Union des syndicats arabes, prévue les 14 et 15 septembre à Oran.

## ARMÉE SAHRAOUIE Nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain dans les secteurs de Haouza et Oum Drika

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre des positions des forces de l'occupant marocain dans les secteurs de Haouza et Oum Adrika, a indiqué le ministère sahraoui de la Défense dans un communiqué.

Des unités de l'APLS ont bombardé des forces de l'occupant dans les régions Arbib El Kaa, Arkane, Lektitira et Fedra El Ouch au secteur de Haouza, note le communiqué n° 27 rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'APLS a bombardé également les retranchements des forces de l'occupation dans la région de Rous El Kaidia, au secteur Oum Adrika.

Des unités avancées de l'APLS avaient ciblé, samedi, des sites d'Ahrichet Mirane et des bases de l'occupation dans la région de Sebkhet El Aâkriche, Oudi Demrane et Akrara El Farsik dans les secteurs de Semara et Mahbes.

Agences

SÉNÉGAL

## Amadou Dame Diop élu président de l'Assemblée nationale dans le chaos

Le vote pour le perchoir a tourné au pugilat ce lundi 12 septembre, où l'opposition et la coalition présidentielle se sont livrées un vigoureux bras de fer. C'est finalement un proche de Macky Sall qui a emporté le vote, boycotté par les adversaires du chef de l'État. Les choses avaient mal commencé. Le pouvoir et ses adversaires avaient fait venir leurs militants tôt ce lundi matin, « comme des supporters dans un stade de foot », avait glissé un membre de l'opposition. Macky Sall avait réuni ses parlementaires au début de la journée pour leur faire part de son choix final. Exit Mimi Touré, Amadou Ba, Aly Ngouille Ndiaye, ces poids lourds de la majorité un temps pressentis. L'ancienne



Première ministre a d'ailleurs quitté l'hémicycle bien avant la fin de la séance. Aux têtes d'affiche, le chef de l'État a préféré un quasi inconnu,

un technocrate qui ne lui fera pas d'ombre et dont le nom a rapidement fuité dans la matinée : Amadou Dame Diop.

## Bounedjah parmi les meilleurs buteurs africains du XXI<sup>e</sup> siècle

Baghdad Bounedjah fait partie des meilleurs buteurs africains du XXI<sup>e</sup> siècle. Il est à la 8<sup>e</sup> place du classement établi par le site spécialisé *Foot Africa*.

Le site spécialisé *Foot Africa*, a établi un classement des meilleurs buteurs du continent africain du 21<sup>e</sup> siècle. Un classement dans lequel figure un international algérien, en l'occurrence Baghdad Bounedjah.

En effet, il occupe la 8<sup>e</sup> place au classement, avec 270 buts inscrit dans sa carrière. Il faut dire qu'il a inscrit la majorité de ses buts avec son équipe Al-Sadd (Qatar).

Dans le classement établi par *Africa Foot*, l'ancien international camerounais et actuel président de la FECAFOOT, Samuel Eto'o, est en tête, avec 442 buts, suivi par l'Ivoirien Didier Drogba (363 buts). Sans surprise, le Gabonais Pierre-Emmerick Aubameyang est à la 3<sup>e</sup> place avec 331 buts. Le Congolais Mbokani (332 buts), l'Égyptien Mohamed Salah (283 buts), le Marocain Youssef Al-Arabi (278 buts), le Ghanéen Gyan Asamoah (274 buts) et enfin Baghdad Bounedjah complètent la suite du classement.

Baghdad Bounedjah (30 ans), a été formé au RCG Oran, avec lequel il a inscrit 69 buts entre 2009 et 2011. Il avait rejoint l'USM El-Harrach en 2011 et avait réussi à marquer 18 buts jusqu'en 2013, avant d'aller monnayer son talent en Tunisie en optant pour l'ES Sahel. Il avait marqué 76 buts en deux saisons. Bounedjah est joueur d'Al-Sadd depuis 2015, avec lequel il compte 184 buts.

### Baghdad déterminé à retrouver son meilleur niveau

Après une saison loin des attentes, Baghdad Bounedjah est déterminé à retrouver son meilleur niveau. En effet, il est en train de faire un très bon début de saison avec Al-Sadd.

Ainsi, et sauf mauvaise surprise, l'enfant d'Oran est bien parti pour effectuer son retour en sélection à partir du prochain stage lors du mois en cours. Rappelons qu'il a été écarté de la double-confrontation face au Cameroun, dans le cadre des barrages pour la qualification pour la prochaine Coupe du Monde, et du dernier stage du mois de juin dernier et ce, pour des raisons purement techniques.

## EQUIPE D'ALGÉRIE

# Ghezzal risque de rater le prochain stage

*L'attaquant international algérien de Besiktas, Rachid Ghezzal, souffre d'une blessure. Indisponible depuis plusieurs semaines, il risque de faire l'impasse sur le prochain stage de la sélection nationale.*

**R**achid Ghezzal est indisponible depuis environ un mois déjà. En effet, sa dernière apparition remonte au 14 août dernier, à l'occasion du match ayant opposé Besiktas à Alanyaspor. Depuis, il n'a pas joué en raison d'une blessure.

Selon les médias turcs, l'attaquant international algérien ne jouera pas avant la fin du mois en cours. Ce qui pourrait le contraindre de faire l'impasse sur le prochain stage de la sélection nationale, du 23 au 27 septembre prochain.

Un stage qui sera ponctué, rappelons-le, par deux matchs amicaux.

Les Verts affronteront respectivement la Guinée, le 23 septembre, et le Nigeria, le 27 septembre. Les deux matchs auront lieu au nouveau stade d'Oran, le complexe sportif Miloud Hadeffi.

C'est dans les tous prochains jours que le sélectionneur national Djamel Belmadi va dévoiler la liste des joueurs concernés par le stage. De retour à partir du mois d'octobre. Selon les médias turcs, l'état de santé de Rachid Ghezzal connaît une nette amélioration. Il poursuit le programme spécifique qui lui a été préconisé par le staff médical du club. Mais son retour à la compétition officielle ne devrait pas se faire avant la fin du mois en cours.

Si tout se déroule comme prévu, c'est à partir du début du mois d'octobre que l'attaquant algérien sera enfin de nouveau opérationnel.

En effet, il devrait être à la disposition de son entraîneur à partir du match qui opposera Besiktas à Fenerbahce, qui aura lieu le 2 octo-



bre prochain au stade Vodafone Park. Il faut dire que la blessure de Ghezzal est tombée au mauvais moment. En plus de l'avoir freiné dans son élan, elle pourrait aussi le priver de prendre part au prochain stage de la sélection nationale. On espère qu'il soit rétabli plus tôt que prévu.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE HANDBALL 2022-2023

# Début de la saison les 4 et 5 novembre prochain

Le coup d'envoi de la saison 2022-2023 de handball sera donné le week-end du 4-5 novembre 2022, a annoncé lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB).

"En raison de la participation des clubs algériens au championnat arabe des clubs du 17 au 27 septembre en Tunisie et au

Championnat d'Afrique des clubs prévu du 29 septembre au 9 octobre en Tunisie, ainsi que le stage de la sélection algérienne seniors messieurs du 10 au 20 octobre (fenêtre internationale de l'IHF), la fédération algérienne de handball a fixé aux 4 et 5 novembre prochain le début de la saison 2022-2023

des différentes compétitions nationales dames et messieurs", indique l'instance dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

Pour rappel, l'ES Ain Touta est champion d'Algérie messieurs de la saison 2021-2022, et le HBC El Biar est champion chez les dames.

## TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE, MARIA BADACHE :

# "Fière d'avoir conservé mon titre pour la 3<sup>e</sup> fois d'affilée"

La joueuse de l'équipe nationale U14 de tennis, Maria Badache, auréolée, dimanche à Lomé (Togo), d'un troisième sacre africain d'affilée de la catégorie, s'est dite "fière de cette nouvelle consécration", qui est de bon augure en vue de ses prochaines sorties internationales.

Jointe par l'APS, Badache a exprimé sa fierté "d'avoir conservé mon titre pour la troisième fois de suite. Je remercie mon entraîneur qui m'a beaucoup aidé pour atteindre mon objectif. Aussi, je remercie la Fédération algérienne de tennis pour son soutien".

C'est le troisième titre africain de rang pour l'Algérienne après ceux

décrochés lors des deux précédentes éditions, tenues respectivement, en Tunisie (2021), alors qu'elle avait à peine 13 ans, et en Égypte (2022). Interrogée sur sa finale remportée devant la Tunisienne Tasnime Ismail par deux sets à zéro (6-2, 6-4), la Championne d'Algérie U14 estime que "la rencontre était très difficile. Je me suis donnée à fond pour assurer un troisième sacre d'affilée".

Outre l'or en simple, Badache associée à la Nigériane Ohunene Yakubu s'est adjugée l'argent en double. En finale, elles ont perdu devant la paire tunisienne composée de Lamis Haous et Tasnime Ismail (4-6, 6-2, 4-10).



## LA GRANDE SOIRÉE DES TUBES 80, 90, 2000



21h00



Les stars des années 80, 90, 2000 ce sont données rdv sur la promenade du Peyrou pour une soirée spéciale grands tubes devant un public de 5 000 personnes. Ils font leur grand retour après plus de 20 ans d'absence, et se retrouvent sur scène pour une soirée inoubliable : Lou Bega, Las Ketchup, Worlds Apart, Eve Angeli, Jean-Pierre Mader, Faudel, MC Solaar, Phil Barney, Bibie, Patrick Hernandez, Christophe Willem et beaucoup d'autres. Les Poetic Lover et Blues trottoir ont choisi La grande soirée tubes 80, 90, 2000 pour se reformer en exclusivité !

## MONGEVILLE



21h00



Le corps d'une jeune femme est retrouvé dans une casse de voitures. Mongeville fait le rapprochement avec un meurtre similaire survenu sept ans plus tôt. A l'époque, chargé du dossier, il avait mis hors de cause un certain Jacques Charpentier. Interrogé par la police pour ce nouveau crime, l'homme n'a pas d'alibi. Mongeville se demande alors s'il ne s'était pas trompé lors de la précédente enquête.

## MARIANNE



21h00



C'est dans un salon qui semble tout droit sorti d'un zoo que Lucie Bonnot, jeune aide à domicile et bénévole à la SPA, est retrouvée morte à la suite d'un choc anaphylactique, lié à un traitement contre les allergies aux poils de chats. Mais Marianne soupçonne un homicide. Sur la liste des suspects, Tania, une escroc haute en couleurs qui dit communiquer avec les animaux, et Jennifer, amie de la victime et influenteuse aux très nombreux followers grâce à son chat du Bengale. L'enquête amène Marianne et Pastor à enquêter sur des trafics d'animaux, contre lesquels Lucie luttait activement.

## LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS



21h00



"Le monument préféré des Français" est de retour sélectionner un emblème de notre patrimoine architectural. Dans un premier temps, les ressortissants de chaque région ont fait leur choix parmi 42 monuments répartis entre elles. Ils sont désormais 14 en lice, un pour chacune des 12 régions de Métropole, la Corse et les territoires d'Outre-mer. Présentée par Stéphane Bern, la grande finale a lieu au Musée de Cluny, couvrant l'histoire des arts depuis l'Antiquité à la Renaissance. A son issue, nous connaissons le monument qui succédera à la place Stanislas à Nancy (Grand Est).



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## LES CHOSES QU'ON DIT, LES CHOSES QU'ON FAIT



21h00



Alors que son compagnon François est retenu sur un chantier, Daphné se rend à la gare d'Avignon pour chercher Maxime, le cousin de François, venu passer quelques jours chez eux. Alors que François doit les rejoindre quelques jours plus tard, Daphné, enceinte de trois mois, propose à Maxime de lui faire découvrir la région. Alors qu'ils se promènent, Maxime et Daphné, qui ne se connaissent pas, se racontent leurs existences et plus particulièrement leurs histoires d'amour, heureuses ou non.

## TOUS EN MARTINIQUE



21h00



Sous le haut parrainage de Julien Clerc pour cette première édition dans les Caraïbes, Laury Thilleman et Claudy Siar se retrouvent sur une scène en plein air qui accueille un plateau d'artistes venus de tous les horizons. Parmi les invités de cette émission spéciale, on retrouve Claudio Capéo, Carla Bruni, Kassav', Vaimalama Chavez, Amir, Kimberose, Keen'V, Dany Brillant, Mariejosé Alie, Philippe Lavil, Patrick Fiori, Céphaz, Ben l'Oncle Soul, Boulevard des Airs, Stella Gonis, Tayc, Native, Zouk Machine, Were Vana, ou encore Andriamad, qui se prêtent à des duos ou des trios inédits.

## LE MEILLEUR PÂTISSIER



21h00



Pour cette 11e saison, les 14 pâtisseries amateurs en lice se mettent au vert, à la découverte des nombreuses surprises réservées par le jardin gourmand de Cyril et Mercotte. Parmi elles, le défi de Cyril consistera en la confection d'un dessert d'exception à la poire. Quant à l'épreuve technique, elle s'inspire d'une oeuvre de maître : piochant dans un carnet de recettes du peintre Claude Monet, Mercotte demande aux candidats de réaliser un vert-vert, inspiré du célèbre tableau Les Nymphéas. Invité de la semaine, le chef Desty Brami est invité à désigner son coup de coeur.

## GOOD DOCTOR



21h00



Les médecins de l'hôpital Bonaventure sont sollicités en permanence, assurant les soins d'urgence tout en gérant leurs vies privées, parfois fort mouvementées. C'est le cas de Park et Murphy, qui doivent assister le homme d'origine asiatique victime d'une agression raciste. En parallèle, Léa décide de son propre chef d'améliorer les statistiques de satisfaction des patients soignés par son fiancé pendant que celui-ci s'évertue à organiser leur cérémonie de mariage. Mais celui-ci n'est pas au courant et cette initiative peut s'avérer risquée et contreproductive.

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [direction@lemidi-dz.com](mailto:direction@lemidi-dz.com)

La rédaction  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

### Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:55
Dohr	12:43
Asr	16:15
Maghreb	18:57
Icha	20:21

## PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE L'ALGÉRIE S'EST DÉBARRASSÉE DE 3.200 TONNES DE SUBSTANCES

La mise en œuvre du Programme national de protection de la couche d'ozone a permis, depuis la ratification par l'Algérie du Protocole de Montréal en 1992, de se débarrasser de 3.200 tonnes des substances appauvrissant la couche d'Ozone (SACO), a indiqué mardi à Alger la ministre de l'Environnement des Energies renouvelables, Samia Moualfi. "Les efforts consentis par l'Algérie lui ont permis de se débarrasser de 3.200 tonnes des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO), ce qui impacte positivement le climat, d'autant que plusieurs SACO sont parmi les gaz à effet de serre les plus puissants," a précisé Mme Moualfi lors d'une journée d'information organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

Lors de cette rencontre à laquelle étaient présents le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig et des représentants de la Direction générale des Douanes (DGD), la ministre de l'Environnement a souligné que les substances concernées sont essentiellement des équipements de climatisation qui contiennent le gaz "CFC" (composantes du Chlorofluorocarbène) appauvrissant la couche d'ozone.

L'Algérie avait ratifié en 1992 la Convention de Vienne consacrée à la protection de la couche d'ozone, ainsi que le Protocole de Montréal sur l'environnement qui fait suite à cette convention. "Afin d'honorer ses engagements au plan international, l'Algérie a adopté un système d'octroi d'autorisations d'importation de substances appauvrissant la couche d'Ozone, lequel définit le nombre de quotas annuels à importer," a-t-elle souligné, expliquant que les autorisations étaient délivrées par un comité interministériel, créée en

2013 et placé sous l'autorité du ministère de l'Environnement, chargé de limiter les quantités importées avant de les interdire définitivement en 2030.

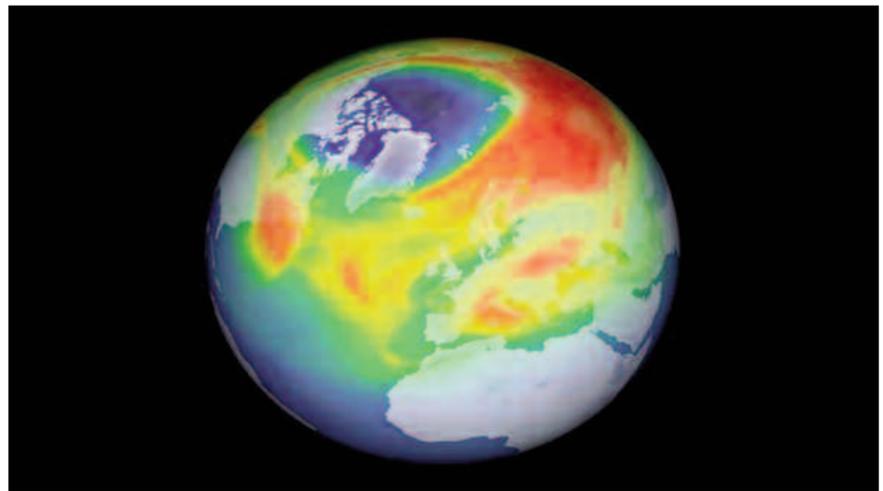
Dans le cadre de ce programme stratégique, près de 35 entreprises publiques et privées ont procédé au remplacement de leurs équipements non conformes estimés à 2.000 tonnes de SACO, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), tout en bénéficiant d'un financement de 22 millions de dollars sous forme de don international.

Par ailleurs, Mme Moualfi a mis en avant l'importance de la formation des agents douaniers en matière de lutte contre la vente illicite d'équipements et de matières contenant des composés dits "C.F.C".

Elle a affirmé, dans ce sens, que "les agents douaniers constituent une barrière permettant de découvrir et d'éradiquer ce crime," indiquant que "la coopération entre le secteur de l'Environnement et la DGD permet de continuer à déployer davantage d'efforts en matière de sensibilisation, de formation et de perfectionnement des compétences des employés des Douanes depuis le lancement du programme commun en 1994, visant à supprimer progressivement les SACO."

Près de 40 officiers des Douanes ont été formés, de mai à juin derniers, dans le domaine de l'utilisation des équipements de détection des SACO, susceptibles d'être retrouvés des produits importés. La formation s'inscrit dans le cadre d'un programme de 12 sessions de formation.

De son côté, la représentante du Directeur générale des Douanes (DGD) a affirmé, dans son intervention, que "la protection de l'environnement exigeait la conjugaison des efforts de toutes les instances et secteurs concernés,



mettant en exergue les "résultats positifs" de la coopération entre la DGD et le secteur de l'environnement." Cette coopération a été couronnée par l'équipement de nombre de centres frontaliers en appareils de détection des équipements fonctionnant au CFC, à savoir les climatiseurs, les réfrigérateurs, les refroidisseurs et autres.

Par ailleurs, la représentante de l'ONU pour le développement industriel (ONUUDI) en Algérie, Hassiba Sayah, a précisé que "l'organisation concrétisait actuellement un programme dans le domaine du développement de l'économie verte en Algérie, en partenariat avec les ministères de l'Industrie, de l'Environnement et des Energies renouvelables."

En marge de la journée d'information, plusieurs officiers, ont été honorés dans le cadre de la lutte contre le trafic des substances appauvrissant la couche d'ozone, conformément au protocole de Montréal.

### ALIMENT DE BÉTAIL

## UNE PRODUCTION ANNUELLE DE 4 MILLIONS DE TONNES POUR RÉALISER L'AUTOSUFFISANCE

"Le directeur général de l'Office national des aliments du bétail (ONAB), Hassan Benzaza, a affirmé lundi à Alger que le marché national avait besoin d'une production annuelle de 4 millions de tonnes de fourrages pour réaliser l'autosuffisance," a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le DG de l'ONAB présentait un exposé sur l'aviculture et les fourrages lors d'une séance d'audition organisée par la Commission Agriculture, Pêche et Protection de l'Environnement présidée par Ali Bensebga, président de la Commission.

"L'Algérie a besoin d'une production annuelle de 4 million de tonnes en vue d'at-

teindre l'autosuffisance," a déclaré M. Benzaza qui a annoncé "un important projet dans la wilaya de Béchar d'une capacité de production de 90.000 tonnes par an," précise le communiqué.

Relevant que les prix du maïs avaient reculé sur le marché mondial, il a indiqué qu'une quantité d'un à 1.5 million de tonne de maïs allait être importée à un prix raisonnable. "L'ONAB a été confronté à une situation critique du fait de la pandémie Covid-19," a-t-il dit, "rappelant que les matières premières, importées à hauteur de 90% de l'étranger, avaient enregistré une hausse de prix."

Concernant le contrôle des produits importés, notamment les fourrages, M. Benzaza a

indiqué que "l'Office dispose d'un laboratoire central et des laboratoires régionaux." "Ces laboratoires sont en mesure de contrôler tous les produits importés pour déterminer la composition des aliments," a-t-il rassuré.

Lors du débat, les membres de la Commission ont mis l'accent sur la nécessité de réguler le marché national qui connaît une flambée des prix, notamment des viandes rouge et blanche.

"Des députés ont mis en exergue l'impératif de lutter contre les spéculateurs à travers des mécanismes devant permettre aux agriculteurs l'accès aux différents produits à des prix raisonnables," conclut le communiqué de l'APN.

### CÉRÉMONIE D'INVESTITURE AU KÉNYA

## LE PRÉSIDENT SAHRAOUI PARTICIPE

Le président de la République arabe sahraouie démocratique et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a participé mardi dans la capitale kényane Nairobi, à la cérémonie d'investiture du président élu William Samuel Ruto.

Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), le Président sahraoui a été reçu à son arrivée à l'aéroport international de Nairobi, par une délégation officielle du gouverne-

ment. Le Président sahraoui a également reçu un accueil chaleureux du public à son arrivée au Kasarani Stadium, le plus grand de la capitale Nairobi, pour participer à la cérémonie d'investiture du président Ruto (55 ans).

Le président Brahim Ghali est accompagné d'une délégation qui comprend le conseiller à la présidence de la République Abdati Abreika, le Secrétaire

général du ministère des Affaires étrangères, Hamida El Hafez et l'ambassadeur sahraoui au Kenya, Abah Elmad.

Le Kenya, pays indépendant depuis 1963 et la République sahraouie entretiennent des relations étroites caractérisées par l'amitié et la solidarité, notamment le soutien permanent de Nairobi à la juste lutte du peuple sahraoui pour son droit à la liberté et à l'autodétermination.

### Le Premier ministre en visite de travail en Mauritanie

"Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a entamé, mardi, une visite de travail en République islamique de Mauritanie, pays frère, à la tête d'une importante délégation ministérielle, dans le cadre de la 19<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte de coopération algéro-mauritanienne qui se tiendra mercredi à Nouakchott," a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre est accompagné par les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabbi, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bidari, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, de la Pêche et des Productions halieutiques, Hichem Sofiane Salaouatchi.

### Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

"Un terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur, s'est rendu lundi aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire," indique, mardi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, hier 12 septembre 2022, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région Militaire," précise la même source, ajoutant qu'"il s'agit du terroriste dénommé Teramzi Ahmed Ben El-Bachir, dit Omar qui avait rallié les groupes terroristes en 2012 dans la région du Sahel". Ledit terroriste "avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 2 chargeurs de munitions, 27 balles de calibre et un appareil d'émission-réception," ajoute le communiqué. "Cette opération de qualité reflète, une fois de plus, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire", souligne la même source.